

DIDACTIQUE DU FRANCAIS ET CARRIERE DIPLOMATIQUE:QUEL AVENIR?

KNUST

**Felicia Ackah
(MPhil French)**

**A thesis submitted to the School of Graduate Studies, Kwame Nkrumah University of
Science and Technology in partial fulfillment of the requirement for the degree of
MASTER OF PHILOSOPHY**

Department of Modern Languages

Faculty of Social Sciences, Colleges of Humanities of Social Sciences

November, 2016

DECLARATION

“I hereby declare that this thesis is my own work and that, to the best of my knowledge and belief, it contains no material previously published or written by another person nor materials which, to a substantial extent have been for the award of any other degree or diploma at Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi or any other educational institution, except where due acknowledgement is made in the thesis. Any contribution made to the research during my candidature is fully acknowledged. I agree that this thesis be accessible for the purpose of study and research in accordance with normal conditions established by the School of Graduate Studies, for the Care Loan and reproduction of thesis”

Name/index number Signature.....

Date.....

Certified by

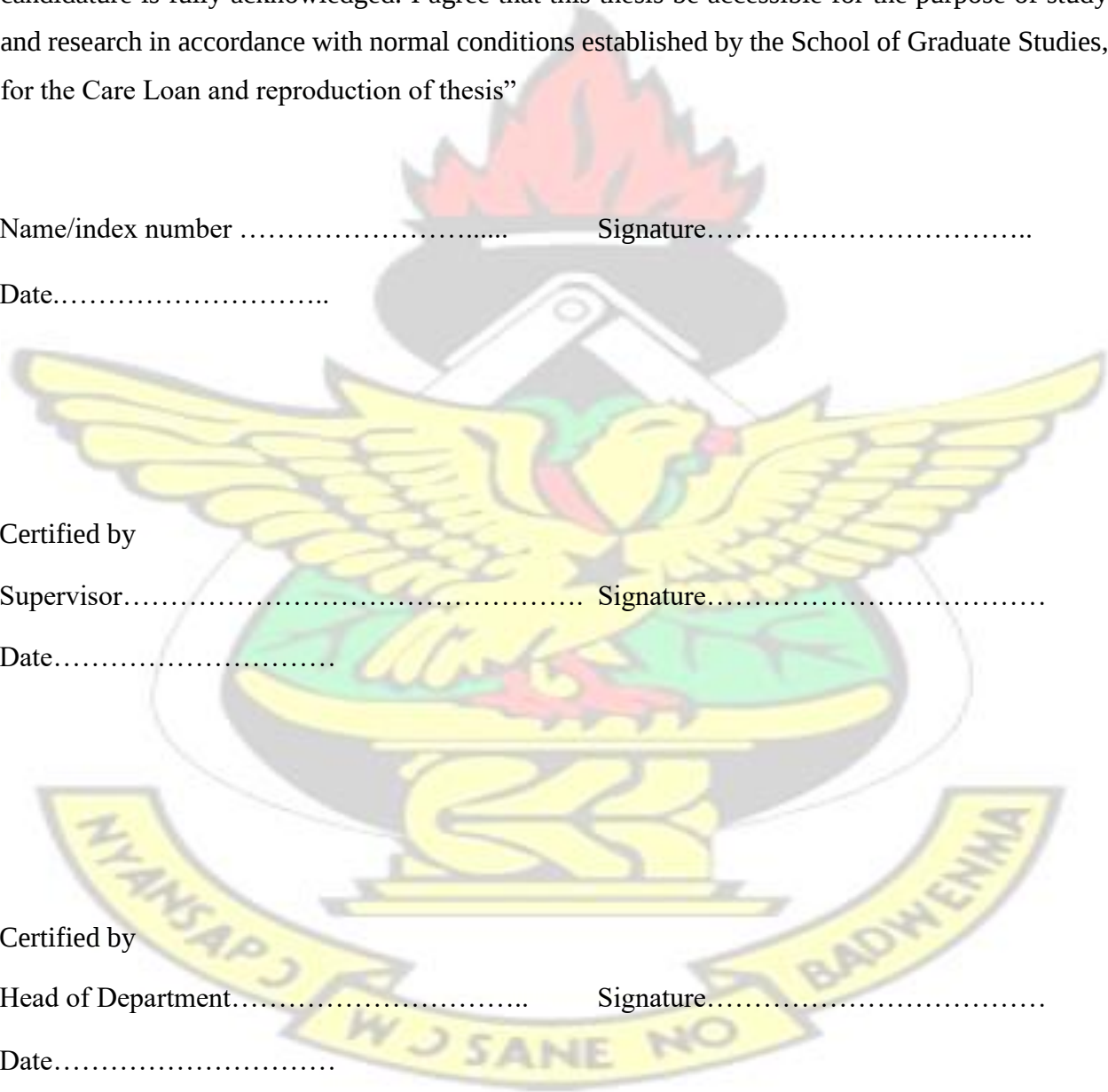
Supervisor..... Signature.....

Date.....

Certified by

Head of Department..... Signature.....

Date.....



KNUST

DEDICACE



À

Mme LUCY NDA ALLUA,

M. BLEOUE ALLOU JOSEPH

ET

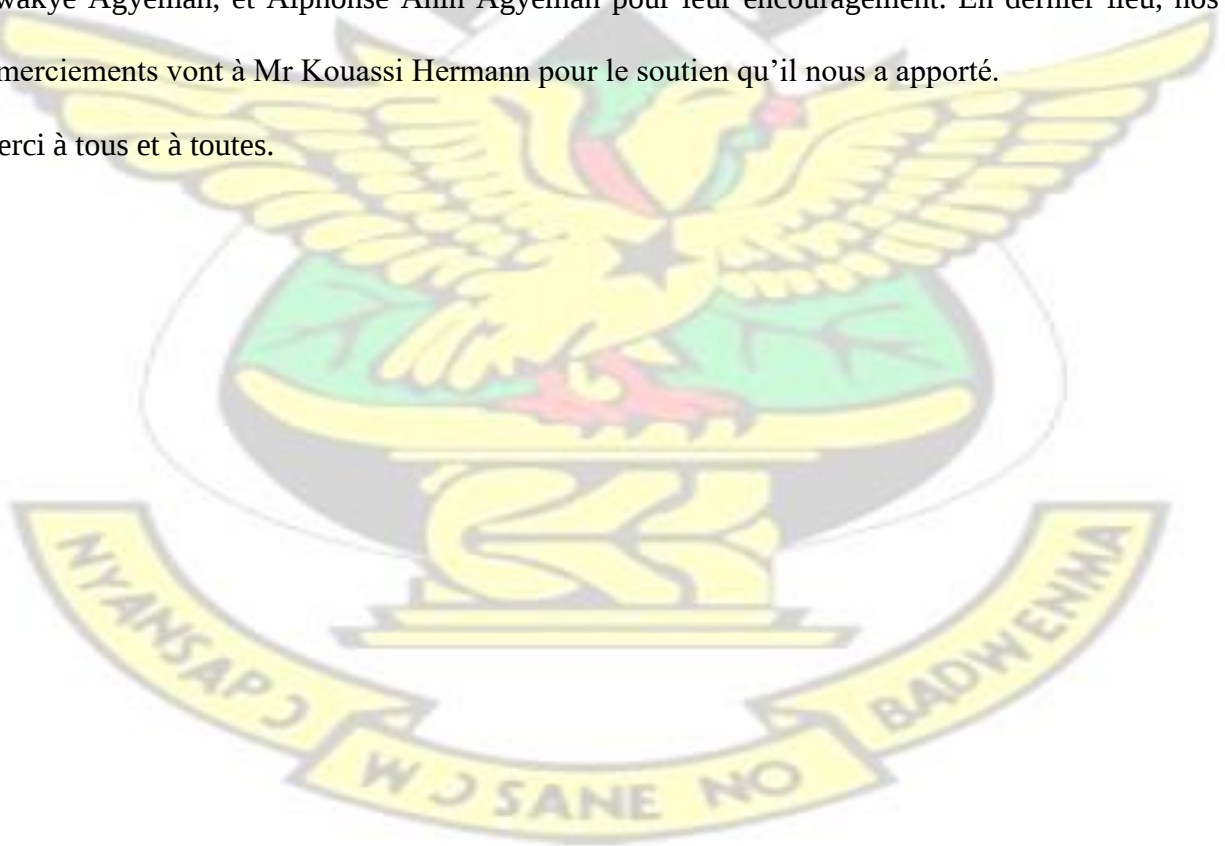
Mme MARY KWAW

REMERCIEMENTS

Nous remercions en premier lieu, DIEU pour la sagesse qu'il nous a donnée afin de pouvoir accomplir notre travail. Ensuite, nous remercions notre directeur de mémoire, le Professeur Albert Owusu-Sarpong pour toutes ses directions et tous ses conseils, À tous les Professeurs de français au Département des Langues Modernes à KNUST et surtout sans oublier H.E Lt Gen Peter Augustine Blay, Ambassadeur du Ghana en Côte d'Ivoire, qui ont bien voulu nous faire bénéficier de leurs remarques, de leurs conseils, de leurs suggestions et de leurs encouragements.

Nos sincères remerciements vont à mon mari Benjamin Agyeman, et à mes deux fils Jérôme Kwakye Agyeman, et Alphonse Anin Agyeman pour leur encouragement. En dernier lieu, nos remerciements vont à Mr Kouassi Hermann pour le soutien qu'il nous a apporté.

Merci à tous et à toutes.



SIGLES UTILISES



AFD :	Aide au développement, agence française de développement
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEPS:	Customs, Exercise and Preventive Service
CREF :	Centres Régionaux pour l’Enseignement du Français
ECG:	Electricity Company of Ghana
FDB:	Ghana Food and Drugs Board
FMI:	Fond Monétaire International
GAF:	Ghana Armed Forces
GIPC:	Ghana Investment Promotion Centre
GRIDco:	Ghana Grid Company
HE:	His Excellency
KNUST:	Kwame Nkrumah University of Science and Technology
LAD :	Language Acquisition Device
OIF :	Organisation Internationale de la Francophonie
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non-Gouvernementale
RDC :	République Démocratique du Congo
SG-SSB :	Société Générale-Social Security Bank
SHS:	Senior High School
SSS:	Senior Secondary School
VRA :	Volta River Authority

RESUME

L'objectif de ce travail est de chercher à examiner le lien entre la didactique du français est la carrière diplomatique ghanéenne, et l'avenir pour le Ghana de l'apprentissage du français mais aussi d'identifier l'importance de la langue française au service de la diplomatie :

« Est ce que l'apprentissage et l'enseignement de la langue française peut aider la diplomatie ghanéenne à servir comme instrument pour les fonctionnaires ghanéens à l'étranger » ?

Le français est important pour les Ghanéens puisque le Ghana est entouré des pays francophones. Malgré l'importance du français, la politique linguistique ghanéenne n'incite pas son apprentissage à tous les niveaux de l'échelle de l'éducation nationale. La question reste toujours ceci :

Comment est-ce qu'on peut intégralement faire figurer cette langue dans notre politique linguistique ?

Cette étude qui se veut une contribution à la didactique du français au Ghana cherche à identifier les lacunes de la diplomatie ghanéenne et ses implications dans l'enseignement du français au Ghana et à proposer entre autres, des solutions.

MOTS CLES : Didactique – Diplomatie – Français

ABSTRACT

The main objective of this work is to try to examine: *what future does the teaching of French language have on diplomatic career in Ghana*, identifying the teaching and learning of the French language as a tool for Ghana's diplomacy; the study seeks to answer the question: "Can the teaching and learning of the French language help Ghanaian diplomacy to act as a tool for the socio-economic development in Ghana?"

French is important to Ghanaians considering the fact that Ghana shares her borders with francophone countries. This makes contacts with francophone businessmen or tourists inevitable. It has been noted that, despite the obvious importance of the French language to Ghanaians, the Ghanaian language policy in does not favour its learning at all levels of the education system. Ghanaian professionals are aware of the usefulness of the French language, so the unanswered question still remains: what efforts are we making to embrace the language wholeheartedly in our country?

In an attempt to identify the loopholes in Ghanaian diplomacy and the effects that teaching and learning also have on the development of diplomacy in Ghana, this research work sets out to find solutions to some of the problems identified.

KEY WORDS: Teaching – Diplomacy - French

TABLES DES MATIERES

DÉCLARATION.....	I
DÉDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
SIGLES UTILISES.....	IV
RÉSUMÉ.....	V
ABSTRACT.....	VI
INTRODUCTION	1
1.1. PROBLEMATIQUE	3
2.1. OBJECTIF DU CHOIX DE SUJET	Error! Bookmark not defined.
2.11. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	Error! Bookmark not defined.
2.12. DELIMITATION DU CHAMP DU TRAVAIL	Error! Bookmark not defined.
- Haut-Commissariat Pour Les Refugies (HCR)	Error! Bookmark not defined.
- Organisation Des Nations Unis Pour L'éducation, La Science Et La Culture (UNESCO)	Error! Bookmark not defined.
CHAPITRE 1	7
CADRE THEORIQUE ET TRAVAUX ANTERIEURS	Error! Bookmark not defined.
1.1.3 QUELQUES CONCEPTS DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	Error! Bookmark not defined.
CHAPITRE 2	Error! Bookmark not defined.

L'IMPORTANCE DU FRANÇAIS POUR LE GHANA **Error! Bookmark not defined.**

2.3 L'AVANTAGE DE LA COOPERATION FRANCE-GHANA **Error! Bookmark not defined.**

2.3.4 AUTRES TYPES DE COOPERATION **Error! Bookmark not defined.**

CHAPITRE 3 **Error! Bookmark not defined.**

LES DEFIS DE METHODOLOGIE DU FRANÇAIS POUR LES ENSEIGNANTS DU
GHANA **Error! Bookmark not defined.**

3.1 LA POLITIQUE LINGUISTIQUE GHANEENNE VIS-A-VIS DE L'ENSEIGNEMENT
DU FLE **Error! Bookmark not defined.**

CHAPITRE 4 **Error! Bookmark not defined.**

LA CONSTITUTION DU CORPUS ET L'ANALYSE DES DONNEES . **Error! Bookmark not defined.**

4.3 IMPLICATION DE L'ETUDE ET RECOMMANDATIONS **Error! Bookmark not defined.**

CONCLUSION **Error! Bookmark not defined.**

BIBLIOGRAPHIE **Error! Bookmark not defined.**

SITOGRAPHIE **Error! Bookmark not defined.**

ANNEXE **Error! Bookmark not defined.**

ANNEXE 1 **Error! Bookmark not defined.**

ANNEXE 2 **Error! Bookmark not defined.**

INTRODUCTION

□ GÉNÉRALITÉ

La diplomatie est définie comme une science politique des relations internationales; la carrière diplomatique se définit comme habileté, tact dans les relations entre États, ce qui veut dire que la diplomatie couvre toutes les relations humaines dans la bonne marche de la démocratie contemporaine. Selon *le Petit Robert*, la diplomatie d'après Aristote est une branche de la politique concerne les relations entre les États: représentation des intérêts d'un gouvernement à l'étranger, administration des affaires internationales, direction et exécution des négociations entre États (ambassade, chancellerie, légation, mission; et aussi consulat). C'est à la diplomatie et pas à la force de résoudre les différends entre États.

Chaque pays, quelle que soit sa forme ou son statut économique, c'est-à-dire riche ou pauvre, a des relations diplomatiques avec tous les autres États du monde; car aucune nation ne peut vivre dans l'autarcie culturelle, économique ou politique. C'est pour ainsi dire que l'interdépendance est le noyau du développement pour chaque nation. Un pays ou une nation qui vit dans l'autarcie politique s'étiole. C'est pourquoi chaque pays du monde entier s'efforce de maintenir de bonnes relations diplomatiques avec les autres. Toutefois, il arrive des fois que ces pays soient en conflit avec les autres. Et c'est toujours par la diplomatie qu'on arrive à résoudre ces conflits en utilisant des organes de l'ONU tel que le Fonds Monétaire International (FMI), le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; mais

comment est-ce qu'on peut améliorer la diplomatie? Quels sont les moyens que les relations internationales peuvent mettre en place pour garder des bonnes relations diplomatiques?

En effet, une bonne relation se fait à travers une compréhension d'une langue qui doit être vivante. C'est dans ce cadre que chaque pays, en plus de sa langue officielle, doit aussi avoir recours aux autres langues internationales. Au Ghana, par exemple, l'anglais est la langue officielle, mais le français est de nos jours enseigné dans presque tous les lycées. Nul n'ignore la position géographique du Ghana par rapport aux pays francophones et ses relations internationales où le français est la plupart du temps utilisé comme moyen de communication. L'effort fourni par le Ghana pour l'enseignement est énorme: chaque région ghanéenne a un centre régional pour l'enseignement du français langue étrangère. Ces centres sont des dépôts de matériel pédagogique, que les enseignants peuvent exploiter. Le français est enseigné à depuis un certain temps au début de l'école primaire, aux collèges, dans quelques écoles normales et aux universités. Il y a cinq (5) écoles normales qui enseignent la langue française comme une matière majeure, (Mount Mary, Wesley college, Bagabaga Colleges of Education, etc.) où les professeurs du français sont formés. Les motivations des étudiants de français sont aussi énormes: Les étudiants de dernière année de leur formation universitaire sont envoyés à l'étranger dans les pays francophones, pour améliorer leur compétence linguistique. Les Alliances Françaises au Ghana, organisent aussi des formations pour les professeurs de français. Elles organisent aussi des concours pour motiver tous les apprenants de français, diffusent des films français pour que les apprenants puissent s'exprimer, et quelquefois organisent des voyages pour les étudiants qui apprennent la langue française.

1.1. PROBLEMATIQUE

Malgré tous ces efforts fournis par la nation ghanéenne, et la coopération française pour améliorer les relations diplomatiques au Ghana, il y a toujours des lacunes car peu de Ghanéens s'expriment en français. C'est parce qu'apprendre le français est facultatif, c'est-à-dire ce n'est pas obligatoire. Le marché commun que les Ghanéens partagent avec les pays voisins ne donnerait-il pas de bons résultats si tous les citoyens de ces pays parlaient une langue commune?

Ne serait-il pas un atout pour les Ghanéens, en plus de leur langue officielle, de parler couramment le français? Si l'un des objectifs de la CEDEAO est d'avoir la monnaie commune, comment pourrait-on avoir un bon marché si les populations de ces différents pays ne parlent pas la même langue? Les difficultés que l'on rencontre en voyageant entre les Etats africains, est une des raisons pour lesquelles la CEDEAO insiste sur l'utilisation du même passeport pour les États membres. L'insistance sur un passeport commun est pour faciliter les voyages entre les États membres, et aussi pour promouvoir le commerce, l'échange culturel, l'éducation, la santé et pour avoir une bonne relation.

2.1. OBJECTIF DU CHOIX DE SUJET

Nous voulons, à travers cette étude, apporter une nouvelle dose qui puisse briser les freins à la didactique du français afin d'améliorer la carrière diplomatique ghanéenne. Il faudrait introduire dans ce monde en pleine globalisation où la technologie nous offre des atouts efficaces, de nouvelles formes politiques qui permettent de rapprocher tous les États de la planète.

2.11. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Le choix de ce sujet n'est pas le fait d'un simple hasard; nous voulons, étape par étape, montrer que la diplomatie efficace ne peut se faire sans la communication vibrante entre des États et que l'apprentissage des langues étrangères ou internationales sera le seul moyen pour améliorer la diplomatie. La diplomatie ghanéenne serait donc efficace si la diplomatie en langues étrangères était bien maîtrisée, en particulier la langue française, en considération à la position géographique du Ghana par rapport aux États francophones de la sous-région et la relation du Ghana avec la République Française.

2.12. DELIMITATION DU CHAMP DU TRAVAIL

Les paramètres qui gouvernent une bonne relation diplomatique sont multiples. Pour notre travail, nous allons mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française comme importante à la diplomatie ghanéenne. Toutefois, nous aurons aussi recours aux autres aspects diplomatiques qui nous serviront de points complémentaires dans nos discussions. Le contrainte du temps nous en empêché de nous entretenir avec tous les diplomates et tous les fonctionnaires internationaux ghanéenne ; nous allons ainsi nous limiter à certains diplomates ghanéenne et à des fonctionnaires ghanéenne de certains institution des Nations unis :

- **Le Fond Monétaires International (FMI)**
- **Organisation Mondiale De La Santé (OMS)**
- **Haut-Commissariat Pour Les Refugies (HCR)**
- **Organisation Des Nations Unis Pour L'éducation, La Science Et La Culture**

(UNESCO)

0.5. HYPOTHESE DU TRAVAIL

Notre travail s'articule autour de trois hypothèses :

- L'apprentissage des langues renforce la diplomatie d'un pays
- Le courrier diplomatique ne peut pas être effectif sans une bonne communication - Les développements sociopolitiques et économiques ne peuvent être viables que par l'échange d'une langue commune.

0.6. METHODOLOGIE

Concernant la méthodologie nous allons gérer des questionnaires et mener des interviews au près des fonctionnaires internationaux et de quelques diplomates ghanéen. Nous allons aussi conduire des interviews à des professeurs de français de certaines institutions au Ghana telles que L'Alliance Française, Legon Center for International Affairs and Diplomacy et Ghana Institute of Languages où le Français est enseigné. Pour obtenir plus d'informations, nous allons consulter des entreprises et des journaux et visiter des sites internet qui ont un rapport avec notre sujet.

0.7. PLAN DE TRAVAIL

Pour le bon déroulement de notre recherche, nous avons structuré notre travail en trois parties.

Dans un premier temps, nous allons discuter de l'importance du français pour le Ghana en examinant les relations diplomatiques franco-ghanéennes, et la résolution des conflits. Ensuite, nous verrons les défis des méthodologies du français pour les enseignants au Ghana en analysant la politique linguistique ghanéenne vis-à-vis de l'enseignement du FLE et du rôle des langues dans

la diplomatie. Enfin, nous insisterons sur l'apprentissage du français dans la diplomatie ghanéenne en soulignant l'harmonie entre les nations dans la diplomatie et le développement socioéconomique. Mais avant d'entamer le travail, nous passons au cadre théorique et aux travaux antérieurs qui seront indispensables pour une meilleure analyse.



CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE ET TRAVAUX ANTERIEURS

Dans ce premier chapitre, nous commençons avec le cadre théorique qui sera basé sur quelques travaux qui ont déjà été faits. C'est-à-dire, nous verrons des travaux de certains auteurs. Nous expliquerons en détail certaines idées importantes en rapport avec notre mémoire.

1.1 CADRE THEORIQUE

Dans la partie consacrée au cadre théorique de notre étude, nous élaborerons quelques théories sur les relations internationales. Nous considérons aussi des théories sur l'enseignement du Français Sur Objectif Spécifique (FOS) et Français Langue Etrangère (FLE), et surtout, le Français Langue Professionnelle (FLP). Nous expliquerons comment ces concepts se différencient l'un de l'autre et leur importance pour notre recherche.

1.1.1 LES RELATIONS INTERNATIONALES

Selon Jean-Baptiste Duroselle dans Introduction à l'histoire des relations internationales, les relations internationales dépendent à la fois du domaine universitaire et du domaine politique. Les relations internationales font partie de la science politique qui s'intéresse à tous les faits politiques susceptibles de dépasser les frontières d'un État. Le rôle des organisations inter gouvernementales, d'organisations non- gouvernementales et des sociétés transnationales est très important dans les relations internationales.

1.1.1.1 THEORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES

Nous pouvons définir les théories internationales comme des maçonneries et des manières de négociation et de conduite internationales qui sont généralement acceptées. Ce domaine étudie les distinctes théories qui réalisent les bases des relations internationales. Il y a plusieurs théories dans le monde de relation internationale mais nous allons considérer deux qui ont des rapports avec notre mémoire. Ils sont l'Idéalisme et le libéralisme.

1.1.1.1.1 L'IDEALISME

L'idéalisme peut être expliqué comme le sentiment de réformer l'homme. L'idéalisme encourage une diplomatie ouverte et multilatérale, régulée par le droit international et les organisations internationales. Selon le Président W. Wilson, le vingt-huitième Président des États-Unis, les relations internationales devraient être harmonieuses et pacifiques grâce à l'obéissance des États à des règles de droit international. Wilson avait la conviction que le multilatéralisme devait être encouragé pour promouvoir la coopération entre les États. D'après l'école idéaliste, la finalité de la politique étrangère doit être le respect des valeurs morales, des droits de l'Homme. Le but de cette école est la paix. Pour éliminer la menace de guerre, il faut passer par une diplomatie ouverte et le désarmement général. Les conflits doivent être résolus par des procédures de règlement pacifique comme la négociation. Ces deux théories *Libéralisme et Idéalisme* favorisent les relations internationales et la diplomatie. Elles encouragent la diplomatie bilatérale et la diplomatie multilatérale dans les relations internationales. Compte tenu du fait que notre mémoire porte sur le français de la diplomatie qui se pratique dans les relations internationales au niveau bilatéral et multilatéral, ces deux théories seront nos priorités dans les relations internationales.

1.1.1.1.2 LIBERALISME

Selon le dictionnaire Petit Robert de la langue Française, c'est une attitude de respect à l'égard de l'indépendance d'autrui, de tolérance envers ses opinions. Le libéralisme se caractérise par l'importance qu'il accorde aux acteurs non étatiques, du rôle des coopérations entre des États humanitaires. Les relations internationales sont les rapports de toute nature que les États, les Organisations gouvernementales et les individus gardent entre eux-mêmes.

1.1.2 DES THEORIES D'APPRENTISSAGE DES LANGUES PAR STEPHEN

KRASHEN

Il y a plusieurs théories qui portent sur l'enseignement et l'apprentissage des langues. Ces notions portent sur les conditions qui permettent l'apprentissage d'une nouvelle langue. L'acquisition d'une langue étrangère en milieu scolaire est différente de l'acquisition de la langue maternelle en milieu naturel. Nous allons exploiter deux de ces théories : à savoir, la théorie de Chomsky sur *l'hypothèse de l'âge critique* et la théorie de Krashen *l'approche naturelle* sur l'apprentissage d'une langue seconde.

1.1.2.1 L'HYPOTHESE DE L'ÂGE CRITIQUE DE CHOMSKY

Cette théorie a été avancée par Chomsky. Selon lui, chaque être humain est né avec *un organe linguistique spécialisé, qu'il appelle Language Acquisition Device (LAD)*, qui aide les enfants à apprendre des langues mais cet organe disparaît à partir de la période de l'adolescence. observe que les enfants apprennent leur langue maternelle très vite dans un intervalle de temps très court.

Toujours selon Chomsky, il est beaucoup plus facile d'acquérir des nouvelles langues et de les maîtriser parfaitement pendant cette période critique. Les adultes n'arrivent pas à apprendre facilement des langues comme l'organe qui aide à apprendre des langues pendant l'enfance disparaît à la puberté. Mais Krashen n'est pas tout à fait d'accord avec Chomsky. Celui-là croit que l'organe ne disparaît pas à la puberté. Les idées de Krashen sont élaborées en cinq hypothèses. Voici les hypothèses qu'il a avancées.

1.1.2.2 HYPOTHESES DE KRASHEN

Selon « l'approche naturelle » de Stephen Krashen et de ses associés « l'apprentissage » rend explicite le fait que la compétence des savoirs linguistiques ne joue qu'un rôle mineur dans l'acquisition implicite de la compétence. Stephen Krashen est spécialiste en développement de la langue et de l'acquisition des langues. Il est un théoricien qui est bien connu dans ce domaine, et ses idées sont bien accueillies par le monde intellectuel. D'après Krashen, il y a deux systèmes importants que nous utilisons pour apprendre une langue. Ils sont l'acquisition et l'apprentissage. Bien que ces deux systèmes soient différents, ils sont pareils. Dans le système d'acquisition, le processus est en grande partie inconscient. C'est le système qui est utilisé quand nous apprenons notre première langue en tant qu'enfant: nous écoutons et nous parlons, mais nous nous intéressons plus à communiquer le sens qu'à faire attention aux structures. En effet, ces apprenants qui parlent de plus dans la langue seconde sans s'inquiéter de la structure de la phrase parfaite arrivent à apprendre plus rapidement. Krashen pense que ce système d'acquisition est plus important que le système d'apprentissage, qui fait référence à l'étude formelle d'une autre langue à l'aide de livres. L'approche communicative, la méthodologie préconisée pour l'enseignement du français au

Ghana, est basée sur la théorie *approche naturelle* de Krashen, et se présente sous la forme de cinq hypothèses :

- Hypothèse d'acquisition de langue.
- Hypothèse de l'ordre naturel d'acquisition d'une langue.
- Hypothèse de l'input compréhensible.
- Hypothèse du cycle conscient.
- Hypothèse du filtre affectif.

1.1.2.2.1 HYPOTHESE 1 (ACQUISITION- APPRENTISSAGE)

L'acquisition est un processus naturel subconscient utilisant un instinct linguistique inné appelé par Chomsky *Language Acquisition Device* (LAD). Seule l'acquisition linguistique permet de développer une capacité naturelle, spontanée de compréhension et d'expression dans une langue. L'apprentissage linguistique, d'autre part, est un processus conscient faisant appel aux capacités cognitives mais celui-ci ne permet pas de développer une capacité d'utiliser la langue à des fins communicatives de compréhension et d'expression. Nous apprendrions les langues secondes un peu comme nous apprenons la langue première. LAD est un mécanisme d'appréhension de langue qui permet à des enfants d'apprendre très vite une langue maternelle naturellement mais il disparaît quand l'enfant arrive à l'âge d'adolescent mais Krashen pense qu'il n'y a aucune disparition même s'il a remarqué qu'il est facile d'apprendre les langues pendant cette période enfantine.

1.1.2.2.2 HYPOTHESE DE L'ORDRE NATUREL D'ACQUISITION D'UNE LANGUE

Selon cette hypothèse, il y aurait un ordre logique d'acquisition des structures grammaticales qu'on

pourrait découvrir et qu'il faudrait suivre. Nous acquérons les éléments d'une langue dans un ordre particulier.

1.1.2.2.3 HYPOTHESE DE L'INPUT COMPREHENSIBLE

Le seul moyen d'acquérir une langue est de comprendre des messages qui sont compréhensibles.

L'acquisition d'une langue seconde ne se ferait correctement que si l'on est exposé à des inputs trop difficiles ou trop aisés. Il faudrait se placer juste un niveau au-delà de ce que les apprenants maîtrisent déjà.

1.1.2.2.4 HYPOTHESE DU CYCLE CONSCIENT

Selon Krashen, les processus d'acquisition d'une langue étrangère peuvent être influencés ou contrôlés consciemment par ceux qui apprennent eux-mêmes ou par ceux qui enseignent. Le processus d'acquisition est considéré comme un processus subconscient et l'apprentissage est un processus conscient. Le conscient servirait essentiellement à Contrôler la qualité des productions inconscientes.

1.1.2.2.5 HYPOTHESE DU FILTRE AFFECTIF

La motivation, la confiance en soi et les émotions en général joueraient un rôle important dans l'acquisition des langues secondes. Ces cinq hypothèses proposées par Krashen, surtout le cinquième, *Hypothèse du filtre affectif*, explique qu'il est possible d'apprendre facilement une langue seconde comme adulte s'il y a la motivation et la confiance en soi contrairement à l'hypothèse de l'âge critique avancée par Chomsky. Cette théorie de Krashen favorise l'apprentissage des nouvelles langues par des adultes. Comme notre travail de recherche a pour

population de référence des fonctionnaires internationaux et des diplomates, qui sont tous adultes, la théorie de Krashen sera notre théorie de prédilection pour l'acquisition d'une langue.

1.1.3 QUELQUES CONCEPTS DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Le public visé dans notre mémoire est composé des adultes non-francophones qui se trouvent dans les milieux professionnels. Ceux-ci ont besoin de la langue française pour travailler sans entraves. L'importance de la langue française dans leur lieu de travail est énorme. Ces professionnels ont besoin du français pour des fins communicatives. Pour atteindre l'objectif de leur enseigner ce qu'il faut pour faciliter la communication dans leur domaine de travail, certains concepts utilisés dans l'enseignement/apprentissage de la langue française entrent en jeu. Il s'agit de *Français Langue Etrangère (FLE)*, *français sur Objectifs Spécifiques (FOS)* et *Français Langue Professionnel (FLP)*. Nous allons expliquer ces concepts et voir comment ils vont nous aider à mieux enseigner notre public.

1.1.3.1 LE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)

Chaque langue peut avoir un statut de langue maternelle, de langue seconde ou de langue étrangère selon l'individu qui l'apprend. Le français devient une langue maternelle dans des milieux comme celui de la France ou du Québec où la première langue de la socialisation de la plupart des enfants est le français. Il devient une langue seconde dans des contextes comme l'Afrique Noire francophone. Ces Africains francophones ont le français comme leur langue officielle mais des langues locales comme leurs langues maternelles. Le français devient une langue étrangère dans les pays où il n'est ni la langue maternelle ni la langue officielle. Le FLE est enseigné à des non francophones, dans un but culturel, professionnel, ou encore touristique. La didactique du FLE

concerne ceux qui souhaitent apprendre la langue dans le but de la communication quotidienne. Le FLE s'articule autour de quatre compétences : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Il s'adresse à ceux qui veulent apprendre le français dit *général*. Actuellement au Ghana, le FLE est enseigné en principe en utilisant l'approche communicative. Cette approche est caractérisée par l'accent qui est mis sur le développement de la compétence communicative. Elle encourage l'utilisation des actes de paroles et la concentration sur l'apprenant et ses besoins langagiers. L'approche favorise l'utilisation des documents authentiques qui permettent à l'apprenant de travailler sur des échanges réels et de se préparer à la communication hors de la classe.

1.1.3.2 LE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES (FOS)

Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) est une branche de la didactique du FLE qui concerne l'enseignement du français à des fins professionnelles. Selon le Dictionnaire de didactique du Français Langue Étrangère et Seconde, *Le français sur Objectifs Spécifiques (FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelles des études supérieures. Selon J.M.*

Mangiante et C. Parpette le FOS, à l'inverse, travaille au cas par cas, ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis. C'est un enseignement axé sur un domaine bien particulier. Il s'applique à tous les domaines professionnels tels que la médecine, le droit, le tourisme, la diplomatie, les sciences, les relations internationales, les affaires etc. En suivant une formation FOS, l'apprenant veut accomplir une tâche précise dans un domaine donné. Le FOS met en évidence l'importance de l'aspect pratique de l'enseignement.

Le FOS se diffère des autres branches du FLE par ses publics qui incluent des professionnels. Dans le cas du FOS, le public est conscient des besoins et de ses objectifs. Ce public veut suivre des cours en français langue professionnelle. *Ils veulent apprendre le français pour réaliser un objectif donné* Lehmann souligne ce point en précisant : *Se demander ce que les individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être Opérés.* Les cours de FOS ont le but d'aider l'apprenant à mieux se préparer pour le monde du travail en assurant que son expérience professionnelle soit le meilleur. Selon Pham Thi Lien Huong, du Département de Français à l'université de Hanoi, Vietnam, dans son article intitulé Enseigner le Français sur Objectif Spécifique: le FOS est devenu aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des enseignants dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE). Cette discipline connaît en même temps des appellations différentes au fil du temps en fonction des fins utilitaires et/ou professionnels *français fonctionnel, français de spécialité, français professionnel, français à visée professionnel.*

1.1.3.2.1 HISTORIQUE DU FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le FOS a connu beaucoup de développement tout au long des années. L'histoire du FOS a commencé dans les années vingt par le programme appelé *Français Militaire*. Après la première guerre mondiale, la France a décidé de rendre les soldats de ses colonies notamment ceux d'Afrique, plus efficaces au niveau militaire à travers l'amélioration de leurs compétences en français. Une commission militaire avec le général Monhoren à la tête, était chargée d'élaborer un manuel du français militaire destiné aux soldats non-francophones combattant dans l'armée française. Le manuel a vu le jour en 1927 sous le nom de *Règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes*. Un des objectifs de ce manuel est de faciliter

les rapports des soldats avec leurs supérieurs en français. Mais après la deuxième guerre mondiale et l'indépendance des colonies de la France, ce manuel a été oublié. Puis, il y avait *le français scientifique et technique* qui a commencé à partir de 1960, un nouveau programme destiné à un public spécifique. En ce temps, le français en tant que langue étrangère, connaît un recul sur la scène internationale. Ensuite, *le Français Instrumental* a vu le jour en Amérique latine dans les années soixante-dix. Il s'agit de la lecture des textes choisis par l'enseignant. L'idée principale de ce type de français consiste à considérer le français *comme instrument* visant à faciliter la compréhension des textes spécialisés pour les doctorants et des universitaires. Au niveau méthodologique, le français instrumental accorde une importance particulière au développement de la capacité de lecture chez les apprenants. L'enseignant doit sélectionner des textes à travailler avec ses apprenants. C'est à l'enseignant d'adopter l'approche de lecture qui s'accorde avec les besoins de ses apprenants. Le français instrumental a été critiqué à cause de l'importance donnée à la lecture. Or, les publics spécialisés pourraient avoir besoin de développer leur compréhension et leur expression orales dans les domaines donnés. Ensuite vient *le français fonctionnel* en 1974. Il est né au moment où l'enseignement/apprentissage du français à l'étranger est devenu moins important. L'introduction de ce concept a pour but de relancer le français sur la scène internationale. Les publics de l'enseignement du français ne sont plus non seulement limités aux milieux littéraires mais aussi aux milieux scientifiques, des médecins, des juristes, des techniciens, etc., Enfin, le Français sur l'objectif Spécifique (FOS) a vu le jour après le français fonctionnel. Il est né à la fin des années 1980. Le FOS est marqué par sa concentration sur l'apprenant qui est le point de départ de toute activité pédagogique. Ayant du temps assez limité pour suivre ses cours, l'apprenant de FOS a besoin de réaliser ses objectifs le plus vite possible. Comme notre recherche est basée sur le FOS, nous allons expliquer le phénomène en détail plus tard. Un nouveau

programme qui est appelé *français langue professionnelle* (FLP) s'est développé. Il est né du FOS et il s'adapte aux besoins du monde professionnel. Le Français sur Objectif Universitaire (FOU) est une spécialisation au sein du FOS qui a commencé à gagner du terrain dans les milieux didactiques. Il vise à préparer les étudiants dans les différentes disciplines pour faire les études à l'étranger.

1.1.3.2.2 LES DIVERS PUBLICS SPECIFIQUES DU FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les publics du FOS sont très divers et ils sont liés à leurs besoins spécifiques qui constituent la particularité majeure des apprenants du FOS. Ce sont ces besoins spécifiques qui distinguent les publics FOS des autres publics du FLE. Les publics peuvent être regroupés en catégories. Ils comprennent les travailleurs migrants et leurs familles, les professionnels et les spécialistes qui quittent leurs pays et le public composé d'étudiants. Les travailleurs migrants qui ne parlent pas bien le français mais qui habitent et travaillent dans des pays où le français est la langue officielle, ont du mal à s'adapter dans leurs nouveaux milieux professionnels. Au niveau professionnel, ils ont besoin d'un français spécifique dans leur domaine professionnel afin qu'ils soient capables d'accomplir certaines tâches professionnelles. Leur besoin du français ne se limite pas au milieu professionnel mais il concerne également leur vie quotidienne. Ils doivent alors apprendre des actes de parole. Prenons le cas des fonctionnaires internationaux et des diplomates non francophones qui sont accrédités aux organisations internationales et aux pays où le français est la langue officielle et de travail. Pour mieux exercer leur travail dans un tel milieu, ces acteurs diplomatiques doivent apprendre le français spécifique à leur domaine de travail pour des raisons de communication. Dans le cas des professionnels et des spécialistes non francophones qui ne quittent

pas leurs pays mais ont besoin du français dans leur lieu de travail, l'apprentissage d'un français spécifique sera vraiment important. L'importance de ce besoin varie selon leurs activités et leur milieu de travail. Un guide touristique qui a des touristes francophones comme clients doit être capable de parler français pour mieux communiquer avec eux. Pour les publics composés d'étudiants, il s'agit de deux types d'étudiants: ceux qui visent à poursuivre leurs études à l'étranger, dans des pays francophones et ceux qui restent dans leur pays mais suivent des cours dans le cadre des filières francophones. Les deux types d'étudiants ont besoin de suivre des cours, lire des références, rédiger des mémoires, voire des thèses, discuter avec leurs professeurs en français. Pour ce fait, ils doivent maîtriser plus ou moins le français dans leur spécialité. Selon Pham Thi Lien Huong du Département de français à Hanoi, Vietnam, dans son article intitulé *Enseigner le Français sur Objectif Spécifique*, le FOS se caractérise par les notions suivantes : Il est connu dans le but de répondre aux besoins spécifiques des apprenants (qui sont en général des adultes qui travaillent déjà) Il met en application des méthodologies et activités au service des disciplines en question. Il vise l'appropriation linguistique de ces activités. Le FOS se diffère du FLE (qui concerne le français général), par ses publics qui ont déjà une base de langue française et les situations d'enseignement spécifiques qui demandent une méthodologie spécialisée.

1.1.3.2.3 LES BESOINS SPECIFIQUES DES PUBLICS DU FOS

Les besoins spécifiques des publics du FOS les distinguent des autres concepts de l'enseignement du français, particulièrement du français langue étrangère. Avant d'organiser une formation de français, le concepteur du programme doit tout d'abord identifier les besoins spécifiques de ses publics sur le plan linguistique. L'identification du besoin spécifique consiste à collecter des données dans le domaine où l'apprenant utilisera le français, surtout concernant les situations

communicatives auxquelles il fera face. Après avoir identifié les besoins de ses apprenants, le concepteur doit fixer les objectifs à atteindre à la fin de la formation. Enfin, il élabore un programme pour répondre aux besoins spécifiques identifiés chez l'apprenant.

1.1.3.3 LE FRANÇAIS LANGUE PROFESSIONNELLE (FLP)

Le FLP s'adresse aux travailleurs qui exercent leur profession en français. C'est l'enseignement du français ayant pour but l'insertion professionnelle du public à court ou moyen terme. Le FOS s'adresse en particulier à des personnes possédant déjà leur métier, relativement qualifiés, alors que le français professionnel concerne des personnes en complément de formation, voire des employés occupant des postes dit de *bas niveau de qualification*. Ensuite, le FOS la plupart du temps, vise des personnes parlant déjà le français alors que le français professionnel peut concerner de vrais débutants. Enfin, le français professionnel peut mêler dans un même groupe des natifs et des non natifs, des apprenants relevant du français langue seconde (FLS) et des étudiants de FLE. À ce titre, le français professionnel n'est pas totalement situé dans le champ du FLE, mais le chevauche en partie. Il aborde tous les aspects linguistiques et culturels de la vie professionnelle à travers des situations de communication liées au monde du travail. En somme, ces concepts ne sont pas trop différents l'un de l'autre. Nous allons alors faire référence à ces trois concepts qui ne sont pas différents l'un de l'autre. Ils sont bien liés, Ils se complètent. Nous allons alors faire référence à ces trois concepts *Le Français Langue Etrangère*, *Le Français sur Objectifs Spécifiques* et *Le Français Langue Professionnelle* pour proposer une démarche pour l'environnement du français de la diplomatie au Ghana. Notre travail de recherche sera basé sur ces trois concepts qui visent à promouvoir l'enseignement/apprentissage du français.

1.2 TRAVAUX ANTERIEURS

Avant d'entamer notre travail de recherche sur *didactique du français et carrière diplomatique: Quel avenir ?*, nous avons fait une revue de quelques travaux menés dans ce domaine. Nous avons feuilleté les thèses de Yiboe et Koffi Tsivanyo, le mémoire d'Adjibodou Aristide Adébayor, et des articles de Benjamin Pelletier et de Rivarol. Dans sa thèse sur << Enseignement/Apprentissage du français au Ghana : Ecart entre la culture d'enseignement et la culture d'apprentissage, Yiboe et Kofi T. (2010) a souligné qu'on a besoin de l'intégration de multiples facteurs sociaux dans l'enseignement et l'apprentissage de la langue française comme langue étrangère dans les écoles. En plus, l'inférence comme une technique d'enseignement ou pédagogique joue des rôles divers et peut améliorer le développement des stratégies de communication dans la classe de la langue. Cependant, cette approche est détruite dans les écoles au Ghana par les mésententes entre culture européenne et la culture de la socialisation des étudiants. Enfin, on a évoqué l'importance des émotions pour l'acquisition d'une langue étrangère dans les écoles au Ghana. Mbanefo Eugenia. (2009) travaille dans son mémoire sur *Français, deuxième langue officielle du Nigéria : vers une politique de l'offre et de la demande*. Dans ce travail, elle montre l'importance de la langue française pour le développement économique dans un pays anglophone comme le Nigéria. Rivarol (1783), dans son article *Discours sur l'universalité de la langue française : [sujet proposé par l'académie de Dijon]* présente l'importance d'une langue étrangère. *Il faut apprendre une langue étrangère pour connaître sa littérature et non pour la parler ou l'écrire. Celui qui sait bien sa propre langue est en état d'écrire ou du moins de distinguer trois ou quatre styles différents, ce qu'il ne peut se permettre dans une autre langue. Il faut, au contraire se résoudre, quand on parle une langue étrangère, à être sans finesse, sans grâce, sans goût et souvent sans justesse. On peut diviser les français en deux classes par rapport à leur langue : La première classe est de ceux qui*

connaissent les sources d'où il a tiré ses richesses ; l'autre est des ceux qui ne savent que le français. Les uns et les autres ne voient pas la langue du même œil, et n'ont pas, en fait de style, les mêmes données. Tshibamba N. D., de l'université de Kinshasa, a fait son mémoire en diplomatie. Son travail de recherche est intitulé *l'importance des relations diplomatiques et consulaires dans le renforcement des relations internationales*. Elle cherche à savoir pourquoi les États établissent des relations diplomatiques et consulaires et quel en est le fondement. Elle pose la question de savoir en quoi résident leur impact et leur importance dans les relations internationales et dans la diplomatie. Elle a mis en examen la notion des relations internationales et de la diplomatie, l'établissement des relations diplomatiques, consulaires et l'importance des relations diplomatiques dans les relations internationales. Elle a aussi expliqué les fonctions des missions et des postes consulaires. Selon Tshibamba N. D., la diplomatie exerce une fonction non moins importante : cette diplomatie démontre que chaque État ne constitue pas une île à elle et que chaque État ne peut ni ne devrait agir sans prendre en compte les autres États. Mourhon-Dallies, de l'université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, dans son article : *La langue des métiers : penser le français langue professionnelle* publié en 2006 dans la revue *Le français dans le monde* numéro 324 a fait une exposition sur le français langue professionnelle et le français sur objectif spécifique. D'après elle, le FLP devrait adapter les démarches du FOS pour assurer une formation en langue française à un débutant qui en aurait surtout besoin dans son milieu de travail, que ce soit la médecine, l'ingénierie, les affaires , l'hôtellerie, le tourisme ou la maçonnerie, par exemple, pour accomplir les tâches professionnelles dans n'importe quel poste qu'il occupe. Le FOS était destiné la plupart du temps aux gens qui parlent déjà le français alors que le français professionnel peut concerner de vrais débutants. Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, Owusu-Sarpong A, dans sa conférence intitulée : *Diplomatic language : Language par excellence*

in context and in contact , explique l'importance de la langue diplomatique au travail des diplomates et des agents de services des affaires étrangères. Selon lui, la langue diplomatique peut signifier trois choses différentes ; la vraie langue, les phrases techniques et les sous-entendus qui permettent aux agents diplomatiques de dire des choses d'une manière moins provocante comme l'inondation produite à Accra en 2015 qui fit 150 morts selon les propos du gouvernement mais 337 morts selon certaines personnes du corps médical de 37 teaching hospital à Accra. En tant que diplomate, on est supposé ne pas mentionner 337 morts lorsqu'on se voit vous voyez poser la question du nombre de morts survenu dans le désastre afin d'éviter toute pensée pouvant mener à une situation délicate. A son avis, cette forme de langage de communication conserve une ambiance de calme pendant que les agents diplomatiques donnent de graves avertissements à leurs interlocuteurs. Si la langue diplomatique est mal utilisée, elle peut créer la tension inutile ou aggraver une situation. Dans sa conférence, L'ambassadeur fait aussi un exposé sur quelques expressions et mots difficiles de la diplomatie. Tous ces chercheurs ont travaillé dans des domaines qui sont en rapport avec notre travail. Bien que les deux premiers chercheurs aient travaillé dans le domaine du FOS, ils n'ont rien fait dans le domaine de la diplomatie. Nous avons donc décidé de travailler dans le domaine de la diplomatie qui est un aspect du FOS. Nous passons maintenant à l'examen de la manière dont un programme de FOS sur la diplomatie peut aider les fonctionnaires internationaux et les diplomates ghanéens à ajouter une plus-value à leur rendement professionnel.

CHAPITRE 2

L'IMPORTANCE DU FRANÇAIS POUR LE GHANA

Le Ghana, un pays indépendant depuis 1957, se situe en Afrique de l'Ouest. Il était une fois colonisé par la Grande Bretagne. En accédant à l'indépendance, beaucoup de pays ont choisi pour la langue officielle la langue de l'ancienne puissance coloniale pour des raisons de continuité politique. Le Ghana, pays anglophone entouré de plusieurs pays francophones, en Afrique de l'Ouest, est devenu membre associé de la francophonie en 2006 et accorde désormais à la langue française une place très importante dans son système éducatif. Malgré son indépendance, le Ghana a toujours des relations avec presque tous les pays du monde, y compris les pays francophones. La relation ou bien le contact du Ghana avec le monde francophone a commencé en 1957 mais le pays est désormais associé à l'organisation internationale de la francophonie. *Grosso modo*, cette organisation a pour objectif d'aider la prévention des conflits et le soutien à l'état de droit et aux droits de l'homme, le rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle, le renforcement de leur concertation multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies, dans le respect de la souveraineté des États, de leurs langues et leurs cultures.

Le terme *francophonie* est apparu pour la première fois vers 1880, lorsqu'un géographe français, Reclus, l'utilise pour désigner l'ensemble des personnes et des pays qui parlent le français. On parle désormais de francophone avec un *f* minuscule pour indiquer les locuteurs de français et de Francophonie avec *F* majuscule pour expliquer le procédé institutionnel organisant les relations entre les pays francophones. Dès les premières décennies du XXe siècle, des francophones

prennent conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, favorable aux échanges et à l'enrichissement mutuel. Ils se sont constitués depuis en une multitude d'associations et de regroupements dans le but de faire vivre la francophonie au jour le jour. Parmi ces organisations, on peut citer les organisations professionnelles, les regroupements d'écrivains, les réseaux de librairies, d'universitaires, de journalistes, d'avocats, d'ONG et, bien sûr, de professeurs de français.

2.1 LA PLACE DU FRANCAIS Á L'ECHELLE INTERNATIONALE

Le Ghana a des fonctionnaires et des ambassades dans plusieurs pays au monde. Dans ces pays, le Ghana est représenté par ses ambassadeurs pour jouer le rôle intermédiaire entre la politique ghanéenne et les pays en question.

Généralement, les ambassadeurs sont des personnalités reconnues des domaines universitaires, scientifiques, médicaux et économiques de la région, actives dans des associations nationales et internationales. Ils jouent un rôle fondamental en faisant connaître le Ghana à leurs collègues du monde entier. Ils sont appelés à parler d'une seule voix à propos des politiques ghanéennes et s'assurer que le personnel de missions en fait de même, tout en fournissant des conseils d'expertise légaux. Ces Ambassadeurs protègent les intérêts du Ghana dans ces pays en travaillant sur la diplomatie, telle que les immigrants ou bien les citoyens qui viennent de leurs pays, travaillent sur les passeports. En plus, ils proposent les opportunités économiques aux éventuels investisseurs. Quand il y a des mésententes, ces ambassadeurs règlent ces problèmes. La Côte d'Ivoire fournit un exemple récent.

À Abidjan, le 22 décembre 2013 - la peur des représailles empêche des milliers d'Ivoiriens qui ont trouvé refuge au Ghana et au Togo après les violences survenues au lendemain des élections

présidentielles de 2010-2011 de rentrer en Côte d'Ivoire. Selon une discussion sur CNN sur les 12,500 Ivoiriens qui se sont enfuis au Togo et Ghana, seuls 71 sont rentrés chez eux, selon le service d'aide aux réfugiés et aux apatrides (SAARA) de la Cote d'Ivoire.

Ces Ambassadeurs doivent nécessairement avoir une connaissance approfondie dans les autres langues étrangères, spécifiquement, le français. Maintenant, une question demeure : quel sera l'avenir des relations entre le Ghana et ces pays ?

2.2 RELATIONS BILATERALES FRANCO-GHANEENNE

Chaque pays, pour se développer économiquement et socialement, a besoin de l'aide des autres pays car aucun pays ne peut vivre dans l'autarcie économique. Au Ghana, les services socioéconomiques provenant des pays francophones sont énormes.

Dans le domaine économique, on peut citer l'exemple de l'AFD-(Aide Française au développement, agence française de développement) qui a pour but de lutter contre la pauvreté et également de favoriser le développement dans les pays du sud et à l'outre-mer. L'AFD a commencé ses activités au Ghana en 1986, marquant ainsi l'ouverture de la première présentation dans un pays anglophone. Depuis 1986, L'AFD a condensé ses activités sur les grands projets économiques de développement d'infrastructures dans le pays, notamment dans les secteurs de la télécommunication, du transport et de l'énergie. L'AFD est aussi intervenue dans une large mesure dans l'agriculture et le développement rural, en particulier la provision en eau potable, en milieu rural, dans le secteur des cultures pérennes (hévéa, palmier à huile), ainsi que des cultures vivrières

(riz). L'ambassadeur de France au Ghana, Mme Marie-Laure, Mme Akin-Olugbade ; la représentante au Ghana de la Banque Africaine de Développement (BAD) et Mme Amélie July, Directrice de l'AFD ont visité le projet Awoshie-Pokuase Road pour évaluer l'état des travaux. Le projet routier, Awoshie-Pokuase Road est cofinancé par l'AFD pour un montant de €30 millions et la BAD pour un montant de €62,5 millions. Ce projet comporte deux composantes principales : les travaux routiers d'Awoshie à Pokuase et le développement de l'infrastructure pour les communautés vivant à proximité de la route. Le projet s'achèvera au plus tard fin 2016 pour ce qui est de la composante de route.

2.2.1 AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ECONOMIQUE

Une fois achevé, ce projet contribuera à la réduction des embouteillages à l'ouest d'Accra et réduira l'isolement des banlieues situées à proximité, comme le souligne le Greater Accra Metropolitan Area Transport Network Plan. Cela contribuera à la productivité économique de la ville en réduisant la durée des déplacements et en reliant les banlieues entre elles. Le projet Awoshie-Pokuase a une composante d'intégration régionale car il relie le corridor Accra-Kumasi /Accra-Ouagadougou au futur corridor Accra-Tema/Abidjan-Accra-Lagos à Pokuase et Awoshie. La réhabilitation des infrastructures dans les quartiers environnants améliorera les conditions de vie de la population qui aura un accès à des services essentiels.

Il y a les hôtels et les banques francophones au Ghana. On peut citer une banque française comme la Société Générale-Social Security Bank' (SG-SSB), qui est établie au Ghana depuis 2003. Présente dans 36 pays, avec 3.750 agences au total, elles sont particulièrement bien implantées en tant que banque de détail à l'international sont l'objectif est de conserver le modèle de banque

universelle en continuant à respecter les spécificités de marchés local. Pour les hôtels, on a ‘Busua Inn’ qui était installé au Ghana, au cœur du village de Busua, sur la plage Ace, les pieds dans l’eau du Golfe de Guinée par un couple français, Olivier et Danielle Funfschilling. Dans le domaine socio-économique, il y a d’abord l’apprentissage de la langue française à travers l’établissement de l’Alliance Française. On a la chance d’apprendre la littérature et la langue française au gens qui ne voyagent jamais en France. Dans le domaine culturel, on a les danses et le tourisme français apporté par des Français et des Francophones. Dans leurs visites, il y a des interactions et des échanges culturels.

La France aide certaines institutions gouvernementales ghanéennes ; exemple le CREF, pour l’apprentissage de la langue française. Le CREF donne des livres français et offre des bourses d’études aux étudiants ghanéens. Maintenant, on trouve un bureau du CREF (centre régional pour l’enseignement du français) dans chaque région du Ghana à savoir: Opoku Ware Senior High School, Kumasi. Ghana Secondary Technical School, Takoradi; Ola Girls at Cape Coast.

En somme, les échanges socio-économiques contribuent énormément au développement du Ghana. En effet, le Ghana ne peut pas vivre sans des échanges socio-économiques des pays francophones.

2.2.2 L’APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE

Au Ghana, la langue anglaise est apprise à tous les niveaux : de la cour primaire au cours tertiaire. Contrairement à la langue anglaise, la langue française n’est ni apprise dans toutes les écoles, ni à tous les niveaux ; donc la majorité des Ghanéens ne parlent pas le français. Pour arriver à des

statistiques concrètes, nous proposons de mener des recherches dans la ville de Kumasi pour voir exactement le pourcentage des personnes qui s'expriment au moins en français.

2.2.3 LA PLACE DU FRANÇAIS DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Les langues officielles sont multiples dans le monde : l'anglais, le français, etc. Pour exercer une fonction publique, l'homme doit parler au moins une de ces langues officielles. Toutefois, si l'homme arrive à parler plus d'une langue officielle, il a des avantages. C'est pour cette raison que certains pays ont plus d'une langue officielle.

Pour nous aider à identifier l'importance du français dans le monde du travail au Ghana, nous allons voir les activités de quelques secteurs dans le pays. Aujourd'hui, plus que jamais, beaucoup d'investisseurs aiment investir au Ghana à cause de la stabilité politique depuis les quinze dernières années. De plus, le Ghana jouit d'une bonne situation économique parce qu'il a de riches ressources humaines et naturelles.

C'est à cause de cela que le G.I.P.C, (Le Centre de promotion de l'investissement du Ghana), soutient les investissements à l'intérieur et aussi à l'extérieur du Ghana. Le G.I.P.C est établi en 1994 et il dirige les investissements dans la plupart des secteurs de l'économie ghanéenne, notamment le secteur de la télécommunication, le secteur bancaire, et le secteur pétrolier. Cependant, il maintient une liaison entre les investisseurs et les ministères. Comme le Ghana est au milieu de trois pays francophones, il est évident que les investisseurs francophones y viennent aussi. Il paraît donc nécessaire, pour le personnel du G.I.P.C, d'être capables de s'exprimer en français pour bien communiquer avec les investisseurs francophones.

Deuxièmement, les frontières et les ports du Ghana sont au contrôle de la douane et de l'immigration, à savoir le Ghana Customs, Excise and Préventive Service-CEPS (qui supervise des imports et exports des marchandises, le paiement des taxes pour le gouvernement du Ghana) et le Ghana Immigration Service-GIS qui facilitent l'accès à l'asile des réfugiés politique). Pour bien communiquer avec les touristes et commerçants francophones qui ne peuvent pas parler l'anglais, il est vraiment important que les employés à tous les ports au Ghana et aux frontières du Ghana, soient en mesure de parler le français. Grace à la paix et à la stabilité politique et à l'environnement favorable et à la belle collection des sites naturels au Ghana, beaucoup de touristes sont attirés au pays. A vrai dire, le secteur du tourisme et de l'hôtellerie contribue énormément à l'économie ghanéenne. On peut trouver des sites attrayants tels que le jardin botanique d'Aburi. En plus, il y a les châteaux et les fôrts laissés par les esclavagistes d'autrefois.

Il est nécessaire que toute personne travaillant dans ces secteurs cités soit en mesure de pouvoir s'exprimer en français pour faciliter la communication avec les touristes francophones. L'utilité du français se trouve du côté commerciale. Le Ghana est un membre de la CEDEAO qui est composée de cinq pays anglophones, de huit pays francophones et de deux pays lusophones. Les commerçants ghanéens vont dans les pays voisins pour faire du commerce car il y a un règlement de la CEDEAO qui permet en principe à tout citoyen de la CEDEAO de circuler sur les 15 territoires membres de la CEDEAO sans difficultés. Malheureusement, les commerçants font toujours face à des difficultés linguistiques et se trouvent bernés par des personnes malintentionnées. Au Ghana, l'existence d'une force armée sous le nom de (G.A.F- Ghana Armed Forces) dont la mission est d'assurer une bonne situation sécuritaire du pays sans oublier qu'elle s'engage des fois dans des actions humanitaires dans le monde et fournit des personnels pour l'ONU, la CEDEAO et l'Union Africaine pour la résolution des conflits en temps de crises

politico-militaires dans toutes les nations membres de l'ONU lorsqu'elle est sollicitée. Sans la connaissance du français, les militaires ghanéens ne pourraient pas communiquer avec les francophones.

En conclusion, les Ghanéens sont toujours parmi les francophones grâce à sa position géographique; donc pour voyager hors du Ghana, on a besoin de la langue française. Par exemple, si le Ghana a besoin d'une représentation pour aller aux Nations Unies, il a encore besoin de la langue française. Si le Ghana a besoin des ambassadeurs pour les pays francophones, la langue française est indispensable. En tant que membre de la CEDEAO, de l'ONU et de l'OIF, le Ghana doit avoir une connaissance en langue française. De plus, sans l'apport mutuel entre pays, il ne peut y avoir de développement.

2.3 L'AVANTAGE DE LA COOPERATION FRANCE-GHANA

2.3.1 AU NIVEAU DES RELATIONS POLITIQUES

Depuis la visite officielle à Paris du Président Mahama en mai 2013, les relations entre la France et le Ghana se renforcent. Un dialogue politique annuel, au niveau des Secrétaires Généraux des deux Ministères des Affaires Étrangères a été mis en place. Il s'est tenu en octobre 2013 à Paris puis en octobre 2014 à Accra, précédé, à chaque fois, par un entretien entre les Ministres des Affaires Étrangères. Les deux administrations ont notamment un dialogue étroit sur les sujets régionaux et internationaux.

2.3.2 AU NIVEAU DES RELATIONS ECONOMIQUES

Nos intérêts commerciaux montent en puissance avec la présence de (soixante) 60 entreprises françaises au Ghana, un stock d'investissement de 400 millions de dollars. Toutefois, la dépréciation du Cédi a entraîné une baisse de la demande ghanéenne en produits importés, et donc une réduction de nos exportations (-36,2 % en 2014 par rapport à 2013, soit 198 millions d'euros en 2014 contre 311 millions d'euros en 2013). Les deux premiers fournisseurs du Ghana sont la Chine et le Nigéria.

Le Ghana est le (cinquante-septième) 57e fournisseur de la France, et le (quatrième) 4e fournisseur de la France parmi les pays d'Afrique sub-saharienne. Nous importons principalement des hydrocarbures, mais également des produits agricoles. 5,7 % des exportations en provenance du Ghana sont à destination de la France. Notre solde commerciale est négative (-563,5 M€ en 2014). Hors hydrocarbure, notre solde commercial s'élève à - 46 M€.

Les entreprises françaises ont remporté plusieurs « grands contrats » récemment : Forum pour les équipements électriques ; Technique dans le parapétrolier ; Alcatel-Lucent pour un réseau de fibres optiques, Gemalto pour les systèmes d'information.

La visite officielle du Président du Ghana en France, qui a été précédée par une mission du MEDEF (Mouvement des Employeurs De France) (22-23 mai 2013) à Accra, a été l'occasion de réaffirmer la présence française économique au Ghana, notamment au travers des grands contrats, en particulier ceux en préparation dans le secteur parapétrolier.

Les opportunités se situent dans le domaine des équipements parapétroliers (mise en valeur des nouveaux champs pétrolier et développement de ceux-ci) mais également sur les équipements d'infrastructures (électricité, eau, communications).

La volonté française de renforcer la relation économique avec Ghana a été à nouveau confirmée lors du déplacement de Madame la Ministre française du Commerce extérieur à Accra en novembre 2013, en fixant l'objectif pour atteindre 2 milliards d'euros d'échanges commerciaux en 2017 contre 1,3 milliards en 2012 et pour doubler la présence des entreprises françaises au Ghana. Afin d'y parvenir, une chambre de commerce française a été inaugurée en 2014.





Figure no.1 EXPOSITION DE PRODUITS FAITS AU GHANA
2.3.3 AU NIVEAU DE LA COOPERATION CIVILE

La coopération française au Ghana a vu son volume global augmenter significativement ces dernières années avec, en 2004, la signature du contrat de désendettement et de développement (C2D), suivie en 2005 par la décision française de rejoindre le MDBS (Multi Donor Budgetary

Support), et la reprise des engagements de l'Agence Française de Développement (AFD). La France et le Ghana ont signé le 28 mai 2013 un nouveau DCP (Cadre de Partenariat) pour la période 2013-2016. Cette signature a eu lieu au cours de la visite officielle du Président Mahama. Ce DCP illustre les engagements français en matière de concentration, de coordination et d'efficacité de l'aide. Le DCP France Ghana 2013 – 2016 est cohérent avec la programmation conjointe de l'Union européenne. Il répond aux priorités du gouvernement ghanéen en matière de développement, de croissance et de réduction de la pauvreté, fixées par le GSGDA 2010-2013 (Ghana Shared Growth and Development Agenda).

Ce partenariat entre la France et le Ghana pour la période 2013 -2016 s'articule autour de (quatre) 4 axes prioritaires et porte sur entre 300 et 440 millions d'euros d'engagements nouveaux (dont 90% de prêts) :

➤ Développement durable (entre 371 et 431 millions d'euros) :

Intervention de l'AFD, essentiellement sur prêt, éventuellement complété par des subventions de l'UE, dans le secteur agricole (avec suivi des impacts sociaux et environnementaux), et dans le secteur énergétique (production d'énergie renouvelable, transport et distribution).

➤ Soutien à la croissance (entre 323 et 396 millions d'euros) :

L'intervention de l'AFD, essentiellement sur prêt, dans des projets globaux de développement urbain (transports, aménagement des quartiers, traitement des déchets, assainissement), et appui aux très petites et moyennes entreprises (garanties ARIE et facilités micro *Entreprise individuelle*

de très petite taille dont le chiffre d'affaires annuelle ne dépasse pas un certain seuil qui confère des avantages fiscaux exemples, Bayport, Bestpoint Savings and Loans, Royal Bank, Eden Rural Bank etc.. et méso Entreprise de moyenne taille dont le chiffre d'affaires annuelle dépasse légèrement un certain seuil qui confère des avantages fiscaux exemples, Ecobank, Ghana Commercial Bank, finance, hors PROPARCO).

➤ Gouvernance (entre 24 et 31 millions d'euros) :

Soutien à la réforme du secteur public et à la décentralisation (projet FSP), soutien à la société civile (FSD), coopération de sécurité et de défense (officiers de liaison, soutien aux centres de formation du français en milieu militaire, projet FSP *sécurité maritime* et aide budgétaire globale.

➤ Culture, langue française, université et recherche (entre 3,7 et 5,1 millions d'euros) :

activités de l'Institut français, appui à la préparation d'une réforme visant à rendre le français obligatoire au lycée, développement de l'offre des cinq Alliances Françaises, dialogue avec l'OIF, dialogue avec les universités ghanéennes, soutien à la recherche pour le développement via les institutions françaises (CIRAD, IRD, IFRA), politique de bourses et d'invitations.

➤ En 2012, La France a gelé ses prêts souverains, conformément à la Doctrine Lagarde (le Ghana est un pays pauvre prioritaire, à risque de surendettement modéré, et n'ayant pas de programme FMI).

2.3.4 AUTRES TYPES DE COOPERATION

2.3.4.1 LA COOPERATION MILITAIRE ET DE DEFENSE

La coopération militaire française avec le Ghana est principalement axée sur la formation. Elle passe par la participation française au Centre International de Formation au Maintien de la Paix *Kofi Annan* (KAIPTC), l'enseignement du français en milieu militaire, l'envoi d'officiers ghanéens en stage en France ou dans les Ecoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR). Un officier de liaison occupe un poste de directeur de stage auprès du KAIPTC. Il est chargé de l'organisation de stages annuels au profit d'officiers supérieurs ouest-africains, et des relations avec les autres centres de formation au maintien de la paix de la CEDEAO. En liaison avec l'Attaché de défense non résident en poste à Lomé (Togo), il est l'interlocuteur des Forces Armées Ghanéennes et propose et coordonne les actions de coopération militaire et de défense.

2.3.4.2 LA COOPERATION EUROPEENNE

Pour la période 2014-2020, la dotation au titre du 11ème FED, l'UE prévoit de l'aide financière aux pays de 323 M€ (contre 373,6 M€ pour le 10ème FED) concentrée sur : la gouvernance, l'agriculture ainsi que la politique sociale et l'emploi. Il s'agit d'une enveloppe de dons, qui peuvent être mixés à des prêts. L'AFD est autorisée à instruire des projets s'inscrivant dans le cadre des FED en lieu et place de l'UE (instruction déléguée).

Les principaux bailleurs du Ghana sont la Banque mondiale (1,5 milliards de dollars pour 2013-2016), la Banque africaine de développement (200 milliards de dollars en 2012), les Etats-Unis (166 milliards de dollars en 2012), le Royaume-Uni (150 milliards de dollars en 2012) et l'Union européenne (180 milliards de dollars en 2012).



CHAPITRE 3

LES DEFIS DE METHODOLOGIE DU FRANÇAIS POUR LES ENSEIGNANTS DU GHANA

La langue française reste toujours une langue qui jouit d'une très grande influence dans le monde. Le français, qui fut au XVIIIème siècle la langue de la diplomatie, occupe encore aujourd'hui une place dans plusieurs organisations internationales, particulièrement aux Nations-Unies (ONU). L'une des six langues officielles, à savoir le français, l'anglais, le chinois, l'arabe, le russe et l'espagnol, mais également l'une des deux langues de travail du secrétariat de l'ONU et des institutions spécialisées de l'ONU, le français est aussi la langue de plusieurs pays d'Afrique. Dans le Chapitre trois nous allons examiner la politique linguistique ghanéenne vis-à-vis de l'enseignement du FLE. Nous allons jeter un coup d'œil sur l'éducation au Ghana et sur l'apprentissage de la langue française. Nous aborderons la place de la langue française et son rôle dans les relations internationales du Ghana.

3.1 LA POLITIQUE LINGUISTIQUE GHANEENNE VIS-A-VIS DE L'ENSEIGNEMENT DU FLE

Comme nous l'avons déjà dit dans ce sous-titre nous allons aborder le système éducatif du Ghana. L'apprentissage de la langue française dans le système éducatif sera aussi abordé.

KNUST



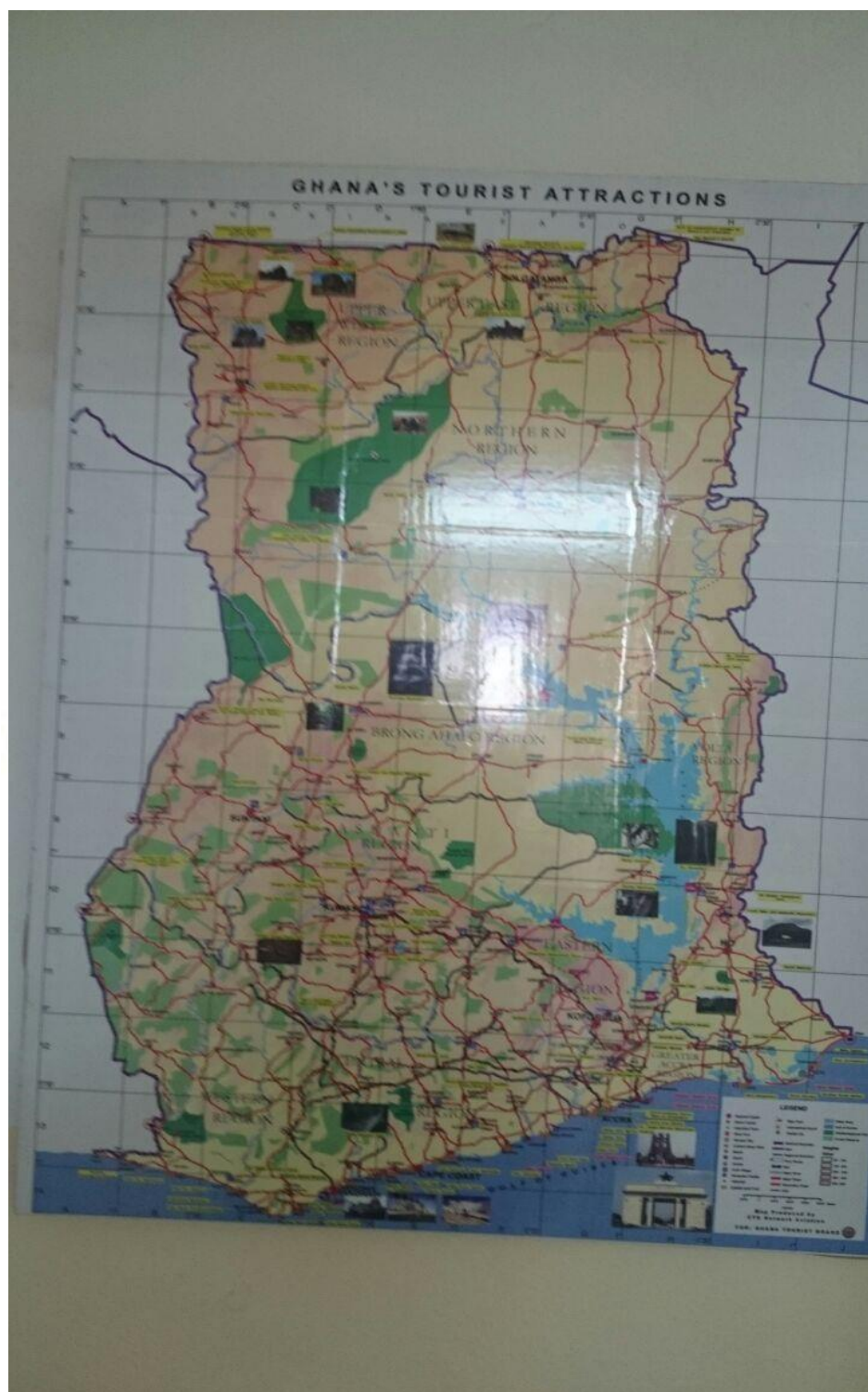


Figure no.2 LES POINTS TOURISTIQUES DU GHANA

3.1.1 LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU GHANA

Une politique linguistique est toute politique adoptée par un pays ou une organisation internationale à propos d'une ou de plusieurs langues parlées sur son territoire et dans ses institutions. Elle est définie par le Dictionnaire de didactique du français langue étrangère est langue seconde, comme: *L'ensemble des choix d'un État en matière de langue et de culture. Elle tient à la définition d'objectifs généraux (statut, exploit et fonction des langues, implications en matière d'éducation, de formation, d'information et de communication)*. Le multilinguisme est une situation commune en Afrique. La plupart des pays africains ont une multiplicité de langues comme des langues locales. C'est le cas du Ghana, un État avec plusieurs dialectes ayant plus de soixante-dix langues locales. Le Ghana a plusieurs groupes ethniques qui sont généralement reconnus par la langue qu'ils parlent. Les pays multilingues peuvent ainsi adopter une politique linguistique pour protéger la valeur patrimoniale d'une langue ou pour donner préséance à une langue dominée. Les États multilingues favorisent la langue majoritaire aux dépens des autres langues. Mais le choix d'une langue nationale au Ghana reste un mirage à cause de la fierté de chaque ethnie pour sa langue. La Constitution ghanéenne de 1992 n'a rien statué sur la politique linguistique du pays. Le choix d'une langue nationale a fait polémique quelques années après l'indépendance du Ghana le 6 mars 1957. Quelle langue ghanéenne doit être choisie comme langue nationale aux dépens des autres ?

Lors d'un débat parlementaire, le 25 octobre 1961, le Député ghanéen, D.E Asafo-Agyei, selon Quaque-Jean Pierre dans ouvrage intitulé *Dictionnaire de didactique, l'akan a été graduellement introduite comme langue national* car la majorité de la population parlent l'akan, Mais le gouvernement du jour a plutôt décidé l'encouragement de toutes les langues locales de manière à

ce que chacune ait la possibilité d'être choisie comme langue nationale lorsque viendra le temps de faire un tel choix. Selon le gouvernement, la connaissance approfondie de l'une des langues internationales faciliterait l'industrialisation, le progrès technique et l'intégration régionale. Ainsi, l'anglais est devenu la langue officielle du Ghana. C'est la langue de l'État, celle de la législation, de la justice, de l'administration, de l'école, etc. La langue de l'ancien colonisateur qui était déjà utilisée dans des situations officielles du pays bien avant son indépendance. L'anglais est l'une des langues les plus parlées au monde. Cette langue joue un rôle important dans les affaires administratives du Ghana. C'est la langue d'instruction utilisée dans les écoles ghanéennes. Pendant les trois premières années du primaire, l'enseignement est dispensé dans les langues locales et l'anglais est l'une des matières étudiées. Selon la politique éducative, l'anglais devient la langue d'instruction dans l'école à partir de la quatrième année. Les langues locales sont ainsi passées au second rang à cause du prestige donné à la langue du colonisateur, une langue qui est considérée comme une langue pour la conduite des affaires. La situation est pareille dans tous les pays qui ont subi la colonisation. La langue de leur colonisateur est devenue leur langue officielle. D'autres langues étrangères sont aussi apprises au Ghana mais le français est favorisé par le gouvernement comme il est appris dans tous les lycées ghanéens. Le gouvernement, ayant reconnu l'importance de l'apprentissage de la langue française pour les Ghanéens, a introduit l'apprentissage du français langue étrangère dans le système éducatif ghanéen.

3.1.2 L'EDUCATION AU GHANA

Une connaissance de la langue française, pour le Ghanéen, est la clé du monde de l'emploi dans les pays francophones ainsi que dans les organisations internationales. Le gouvernement ghanéen

ayant compris ce fait, a introduit l'enseignement du français dans le milieu scolaire du pays. Le système éducatif au Ghana a trois niveaux qui sont l'école maternelle comportant deux années, l'école primaire de six années, et le niveau tertiaire où se rangent les universités, les collèges de formation comme les écoles normales et les polytechniques.



Figure no.3 A LA RÉCEPTION DE L'AMBASSADE DU GHANA EN CÔTE D'IVOIRE

3.1.3 L'ÉDUCATION AU GHANA : L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Ghana a trente-huit (38) écoles normales publiques situées sur toute l'étendue du territoire qui forment des enseignants de la maternelle, du primaire, et du secondaire. Ces professeurs-élèves terminent leurs études après une formation de trois ans avec un diplôme *Brevet d'Education de Base*. Ces écoles forment les professeurs pour toutes les matières apprises dans les écoles sauf la langue française dont les professeurs sont formés dans cinq écoles normales qui sont : Mount

Mary College of Education à Somanya, Wesley College of Education à Kumasi, Gbewaa College of Education à Pusiga, Bagabaga College of Education, Tamale ; Evangelical Presbyterian College of Education, à Amedzofe et Enchi Training College . Le français est enseigné dans les écoles ghanéennes à partir du premier cycle secondaire comme l'une des matières. Il est enseigné s'il y a un professeur de français. Un certain nombre de professeurs de français sont formés chaque année. Ce nombre est insuffisant quand on tient compte du grand nombre des écoles qui ont besoin de professeurs de français. Le français est enseigné comme une matière dans les universités publiques telles que Kwame Nkrumah University of Science and Education, Kumasi (KNUST) et dans cinq autres universités publiques en plus de certaines universités privées où l'apprenant fait quatre ans pour la licence. Le Ghana Institute of Languages, une institution publique, qui a des campus à Accra et Kumasi, forme des traducteurs et des interprètes en plusieurs langues dont le français et cette formation est basée sur les normes des universités publiques. L'une des institutions privées, L'Alliance Française, offre également des cours en français à courte durée pour les professionnels. Le français est enseigné comme FLE dans les universités ghanéennes. Certaines universités comme KNUST ont introduit le FOS comme matière dans les cursus de quelques filières et obligent tous les étudiants de certaines filières à faire *French Communication* pendant leur première année ; or, pour les étudiants-optométristes, le français est appris dans la quatrième année universitaire. Le FOS qui porte sur le français des affaires est enseigné en deuxième année mais c'est facultatif pour les étudiants des affaires.

3.2 LA LANGUE FRANCAISE DANS LA DIPLOMATIE DU GHANA

Les relations internationales concernent les relations entre les États et entre les États d'autres institutions au sein du système international, le rôle des organisations intergouvernementales, des organisations non-gouvernementales (ONG) et des acteurs transnationaux. La langue française joue encore un rôle très important en matière de communication dans le monde. Elle est parlée sur cinq continents. Il est donc peu étonnant qu'elle ait été choisie comme langue officielle et de travail des organisations internationales. Le Ghana en tant que membre de plusieurs organisations internationales telles que les Nations-Unies (ONU), l'Union Africaine (UA), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) etc., où le français est l'une des langues officielles et de travail, doit promouvoir l'apprentissage du français pour faciliter la communication. Il faut noter que l'OIF est une organisation dont les membres sont des pays ayant le français comme langue officielle et le Ghana étant un pays anglophone qui a adhéré à l'OIF en 2006, se doit de promouvoir l'apprentissage du français sur son territoire. Mais malgré ce développement dans les relations internationales du Ghana, l'apprentissage du français n'est pas en réalité prioritaire pour le pays. Le Ghana entretient aussi des relations bilatérales avec des pays et multilatérales avec des organisations internationales. Dans ce sous-chapitre, nous allons aborder la problématique de la diplomatie et ses implications sur la vie internationales du Ghana.

Nous essayerons de faire un aperçu historique de la diplomatie et d'analyser la place de la langue française dans les relations internationales au Ghana. Le système diplomatique sera scruté.

3.2.1 LE CONCEPT DE DIPLOMATIE

Le terme **Diplomatie** signifie une négociation aboutissant à des actes planifiant et régulant les relations entre États. La diplomatie est la conduite des négociations entre les personnes, les groupes ou les nations en régulant les problèmes sans recours à la violence. Utilisée formellement, elle se rapporte habituellement à la diplomatie internationale, la conduite des relations internationales par l'entremise de diplomates professionnels. Selon Harold Nicholson, *La diplomatie est la gestion des relations internationales par la négociation ; les mécanismes par lesquels ces relations sont réglées et gérées par des Ambassadeurs et des représentants ; l'affaire ou l'art de la diplomatie.* La diplomatie peut être aussi la pratique, l'action et la manière de représenter son pays auprès d'un pays étranger ou dans les négociations internationales, de concilier leurs intérêts respectifs ou de régler un problème sans recours à la force. C'est aussi l'art des négociations entre gouvernements. Dans notre contexte, le terme *diplomatie* désigne la carrière diplomatique et la fonction d'une personne employée pour représenter son pays dans un pays étranger.

3.2.2 LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le corps diplomatique est l'ensemble des chefs de Mission et des missions permanentes des différents États accrédités auprès d'un État ayant un Doyen à la tête. Ce corps peut aussi être l'ensemble des personnes nommées par un État pour exercer, sous l'autorité d'un chef de missions, des fonctions de caractère diplomatique sur le territoire d'un État étranger. Le Doyen est normalement le diplomate du rang le plus élevé qui a été accrédité plus longtemps auprès de l'État.

Mais s'il y a un Nonce Apostolique, c'est automatiquement ce dernier qui est le Doyen. Le Nonce Apostolique est un agent diplomatique du Saint-Siège accrédité comme ambassadeur auprès d'un pays. Le Doyen est l'intermédiaire entre le chef de l'État accréditaire et le corps diplomatique.

3.2.3 LES AGENTS DIPLOMATIQUES

Les agents diplomatiques d'un État mettent en œuvre la politique extérieure de celui-ci, en ayant pour mission de le représenter à l'étranger. Ce corps diplomatique est constitué, dans la plupart des pays, de fonctionnaires recrutés par concours, et placés sous l'autorité du Ministère des Affaires Étrangères et qui gèrent l'ensemble des relations extérieures du pays. Ces agents diplomatiques sont les représentants des pays ou des acteurs internationaux qui jouissent des privilèges et immunités. Les privilèges et immunités ont été codifiés en 1961 par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. L'objectif de ces privilèges et immunités est d'assurer l'accomplissement efficace des missions diplomatiques. Les agents diplomatiques sont les diplomates, les fonctionnaires internationaux et les consulaires. Les diplomates sont par ailleurs des observateurs privilégiés de la situation au sein de l'État accréditaire. Les diplomates représentent l'État dont ils sont les agents auprès de l'État accréditaire et ont pour charge de développer les relations amicales entre les deux pays, dans les domaines politique, économique, culturel, et social. Les diplomates négocient ou participent à la négociation des accords bilatéraux. À l'étranger, les ambassades et les consulats assurent la représentation du pays. Ils protègent les intérêts nationaux au sein de l'État accréditaire. La protection des intérêts privés des ressortissants nationaux à l'étranger étant plus spécialement assurée par les fonctionnaires consulaires. Le statut des diplomates est actuellement gouverné par la Convention de Vienne de 1961, signée sous

l'égide des Nations-Unies(ONU). Les diplomates se classent en trois catégories : les ambassadeurs, légats et nonces pontificaux, accrédités seulement par les Chefs d'État et qui représentent et dirigent leur nation ; les Ministres plénipotentiaires et les chargés d'affaires sont accrédités auprès du Ministre des Affaires Étrangères.

Les fonctionnaires internationaux sont recrutés sur le plan international et sont affectés dans divers lieux à travers le monde. Ils travaillent dans les Organisations internationales et ils cessent de recevoir toutes instructions de l'État dont ils ont la nationalité au moment où ils passent au service de l'Organisation internationale. Bénéficiant de l'immunité, les agents diplomatiques ne peuvent être poursuivis devant une juridiction de l'État où ils exercent leurs fonctions, même s'ils commettent un délit ou un crime au cours de l'exercice de leur fonction. En retour, ils ont le devoir de respecter les lois du pays d'accueil et de s'abstenir d'intervenir dans ses affaires intérieures. Ceux qui violent les lois locales sont généralement expulsés vers leur pays d'origine comme *persona non grata*. En cas de guerre, le pays d'accueil est tenu de permettre aux diplomates des nations belligérantes de quitter le pays. S'il intervient une rupture des relations diplomatiques, le pays d'accueil doit continuer à respecter et à protéger les locaux de la mission.

3.2.4 LA DIPLOMATIE LIBERALE ENTRE LE GHANA ET LES PAYS FRANCOPHONES

Le bilatéralisme est un système de relations internationales qui privilégie les négociations, les coopérations et les accords entre deux pays dans le but d'instaurer des règles communes. En ce temps de mondialisation, aucun pays ne peut vivre sans s'engager dans des relations internationales surtout avec ses voisins. Le Ghana, encadré par des pays francophones à savoir le Togo, le Burkina,

la Côte d'Ivoire etc., n'a aucun choix que d'entretenir des relations diplomatiques avec ces francophones bien qu'il (le Ghana) soit un pays anglophone. La langue est un instrument de communication qui peut promouvoir une bonne entente. C'est pour cette raison que lors d'une visite en septembre 2013, une délégation du Ministère du Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso a eu une interaction avec leurs homologues ghanéens concernant une collaboration susceptible de faciliter de part et d'autre, l'apprentissage du français et de l'anglais pour promouvoir des relations bilatérales entre les deux pays. Lorsque deux Etats se sont mutuellement reconnus, ils peuvent décider d'échanger des ambassades pour promouvoir de bonnes relations. L'installation d'une mission diplomatique sur le territoire d'un autre pays signifie et concrétise l'établissement des relations entre les États concernés. Le Ghana a des missions diplomatiques dans cinquante-trois (53) pays à travers le monde dont huit (8) sont des pays francophones en Afrique : le Sénégal, le Bénin, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali et le Togo. Chaque mission diplomatique a un chef de mission qui est nommé par le Chef de son État et qui est accrédité auprès du Chef de l'état qui le reçoit. L'État accréditant est celui qui envoie ses représentants, alors que l'État accréditaire est celui qui reçoit les représentants diplomatiques accrédités auprès de lui. L'envoi de mission diplomatique se fait aussi par consentement mutuel de la même façon que l'établissement des relations diplomatiques. Il peut faire l'objet d'un accord unique ou bien de deux accords successifs. Le chef de mission doit obtenir l'accord préalable de l'État accréditaire, accord qu'on appelle l'Agrément. Après cela, le nommé doit présenter ses lettres de créances par lesquelles son État l'accrédite auprès de l'État accréditaire avant de pouvoir exercer ses fonctions. Cette formalité est souvent précédée par l'envoi des lettres de rappel de l'agent dont la mission vient de prendre fin.

Les principales fonctions d'une mission diplomatique sont exercées par le chef de mission ou ambassadeur souvent assisté par un conseiller qui peut remplacer l'ambassadeur en son absence et qu'on appelle chargé d'affaires. Il existe également d'autres conseillers, secrétaires et attachés. Il y a aussi le personnel administratif. La déclaration d'un agent comme persona non grata exige le rappel de cet agent par l'État accréditant. La langue française est le seul moyen pour les diplomates ghanéens qui exercent leurs fonctions dans les ambassades ghanéennes dans les milieux francophones de surmonter les barrières linguistiques dans les relations bilatérales. Une formation en français diplomatique adaptée aux besoins langagiers spécifiques de ces diplomates ghanéens pourrait renforcer leurs capacités professionnelles de négociation en français et aussi sur le plan linguistique en général. Le monde de la diplomatie est délicat. L'utilisation des phrases inappropriées peut compliquer des relations diplomatiques et créer des tensions entre le Ghana et ses voisins. Il faut noter que la diplomatie est un art qui se fait par le tact.

3.2.5 LA DIPLOMATIE MULTILATERALE ENTRE LE GHANA ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

Le multilatéralisme est un système de relations internationales qui privilégie les négociations, les coopérations et les accords entre plus de deux pays dans le but d'instaurer des règles communes. Il entraîne des accords de coopération entre plus de deux États. La diplomatie multilatérale concerne les activités des organisations internationales et régionales qui mettent en jeu les intérêts des États. Elle a vu le jour avec la création de l'ONU. Il s'agit des délégations accréditées auprès d'organisations internationales. Actuellement, il y a plus de sept cents organisations internationales au monde. L'avènement des organisations internationales a donné naissance à cette forme de

diplomatie, la diplomatie multilatérale. Des agents diplomatiques tels que les membres des délégations, missions ou représentations permanentes exercent cette fois leur fonction auprès d'une organisation internationale en représentant leurs États respectifs. Les fonctionnaires internationaux animent les organisations internationales.

Le Ghana a une mission permanente à l'ONU qui a son siège à New York. Les missions permanentes sont des missions diplomatiques envoyées par des États auprès des organisations internationales. La plupart des pays mettent en place des missions permanentes auprès du siège de ces organisations pour prendre charge de leurs intérêts. Un agent diplomatique accrédité auprès d'une organisation internationale par un État n'a pas besoin d'un agrément pour l'exercice de ses fonctions.

Comme nous avons déjà dit, le Ghana est membre de plusieurs organisations internationales et régionales comme :

- L'ONU, Organisation des Nations-Unies
- La CEDEAO, Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- L'UA, Union Africaine
- L'OIF, Organisation Internationale de la Francophonie comme membre associé

Il faut noter que ces Organisations ont le français comme l'une de leurs langues de travail.

Pour bien bénéficier de ces Organisations internationales et régionales inspirées de la diplomatie multilatérale, les représentants ghanéens doivent acquérir des compétences linguistiques dans les deux langues de travail de l'ONU, le français et l'anglais. Ils doivent aussi connaître le savoir-faire de la diplomatie et de la négociation dans ces deux langues. L'apprentissage du français surtout dans le domaine spécifique de la diplomatie ouvrira la voie aux jeunes Ghanéens pour devenir des fonctionnaires internationaux et des diplomates dans le monde de la diplomatie multilatérale.

3.3 L'IMPORTANCE DU FRANÇAIS DE LA DIPLOMATIE AU DIPLOMATE GHANEEN ET AUX FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX GHANEENS

Les diplomates sont des observateurs privilégiés de la situation au sein de l'État accréditaire. La négociation est un rôle essentiel du diplomate. Elle est l'instrument qui permet de rapprocher des intérêts nationaux divergents. Lorsqu'elle échoue, la guerre devient le seul moyen de faire valoir l'intérêt national. Les diplomates protègent les intérêts nationaux au sein de l'État accréditaire. Le milieu international actuel est caractérisé par de nombreuses crises conduisant à la multiplication des alliances et des négociations bilatérales et multilatérales. Afin d'y participer activement et de gérer efficacement ces processus de négociation, tout acteur international doit maîtriser les stratégies et les techniques clés de négociation. La maîtrise des langues étrangères par les diplomates et les fonctionnaires internationaux leur capacité de comprendre et de communiquer avec aisance est une nécessité et une garantie pour entretenir des relations indispensables dans un environnement international. Les diplomates et les fonctionnaires internationaux ghanéens bénéficieront énormément s'ils suivent les cours en français de la diplomatie. Tenant compte du

fait que le Ghana est un pays anglophone où l'apprentissage du français n'est pas obligatoire et où le français enseigné est dit << général >>, peut-on postuler que ces agents diplomatiques ont pu acquérir le savoir-faire propre aux relations diplomatiques et internationales ?

Le programme de français de la diplomatie les aidera à comprendre la dynamique et les spécificités des négociations bilatérales et multilatérales surtout dans les milieux où le français est la langue officielle et de travail. Une étude de la langue française en contexte diplomatique donnera au diplomate ghanéen et au fonctionnaire ghanéen des compétences professionnelles. Ils découvriront le savoir-faire de la langue française, pourront repérer les sous-entendus et les expressions à double sens et enrichir le lexique et la maîtrise langagières dont il est question en français. Autrement dit, l'étude du français de la diplomatie va initier ces diplomates et professionnels aux modes d'expression utilisées dans le milieu diplomatique.



CHAPITRE 4

LA CONSTITUTION DU CORPUS ET L'ANALYSE DES DONNEES

Cette partie est divisée en deux parties qui sont la constitution du corpus et l'analyse des données que nous avons recueillies lors de notre recherche. Pour bien mener cette recherche, nous avons utilisé trois instruments de recherches, à savoir : L'observation, des questionnaires et l'entretien.

4.1 LA CONSTITUTION DU CORPUS

La constitution de notre corpus nous a amené auprès de certains professionnels et enseignants de français à Accra et à Kumasi et aussi auprès de certains diplomates ghanéens à l'ambassade du Ghana en Côte d'Ivoire. Nous avons fait des observations des cours aux centres de français à GRIDco et à Northern Command Headquarters. Ces deux centres pour l'apprentissage du français sont tous à Kumasi. Ces observations nous ont permis d'identifier le désir des professionnels d'acquérir une connaissance en français. Nous avons administré un questionnaire aux professionnels dont les les diplomates inclu et mené des entretiens avec les enseignants de français. Le questionnaire a été distribué à cent-cinq (105) professionnels après leurs cours de français dans les Alliances Françaises d'Accra et de Kumasi ou dans leurs bureaux. Le

questionnaire a été également distribué à des voyageurs choisis au hasard à Kumasi International Airport. Ces derniers sont des adultes qui sont engagés dans la vie active à Accra et à Kumasi.

Dans le questionnaire, nous cherchons à connaître les difficultés des professionnels, les diplomates en particulier qui ne parlent pas français et à déterminer si la connaissance du français aide les professionnels dans leurs lieux de travail à travers des questions précises. Nous avons eu des entretiens avec six (6) enseignants. Ces enseignants donnent les cours à leurs apprenants à domicile, dans les centres de français pour des professionnels ou dans les Alliances Françaises.

4.2 L'ANALYSE DES DONNEES

Pour recueillir nos informations, nous nous sommes servies des instruments de recherche suivants : l'observation, le questionnaire et l'entretien.

4.2.1 OBSERVATION

Les résultats de nos observations sont représentés dans le tableau ci-après.

Nom du centre	GRIDco French Centre	Northern Command Headquarters French Centre
Horaire	16h – 18h	9h – 12h

Méthode utilisée	Français.com	le monde professionnel en français
Effectif de la classe	Sept (7)	Trois (3)
Méthode de l'enseignant	Interactive	Interactive
Langue utilisée	Français et anglais	Français et anglais
Activités et compétences visées	Lecture (CE) Questions et réponses (CO) Exercice écrit (EE)	Lecture (CE) Jeu de rôle (EO)

CO : Compréhension orale
EO

CE : Compréhension écrite

: Expression orale

EE : Expression écrite

Tableau 1: Tableau montrant les résultats des observations

Dans le tableau au-dessus ; sept (7) apprenants sont venus au cours à GRIDco : six (6) des sept (7) sont venus au commencement du cours et le septième est venu en retard (après 1h30), alors qu'à Northern Command Headquarters, il y a avait trois (3) apprenants au centre. L'enseignement était fait en français avec beaucoup de gestes pour aider les apprenants à comprendre la leçon du jour. Mais de temps en temps, les enseignants ont traduit des mots en anglais aux apprenants. Les

apprenants étaient actifs en classe et ils répondaient aux questions même en utilisant des mots anglais.

KNUST

4.2.2 QUESTIONNAIRE

Pour recueillir des informations sur les bénéfices tirés par les enquêtés qui parlent français et les difficultés que rencontrent ceux qui ne le parlent pas, nous avons préparé quinze (15) questions destinées aux professionnels. Sur les cent dix (110) exemplaires du questionnaire distribués, nous avons recueilli cent cinq (105).

4.2.2.1 PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE

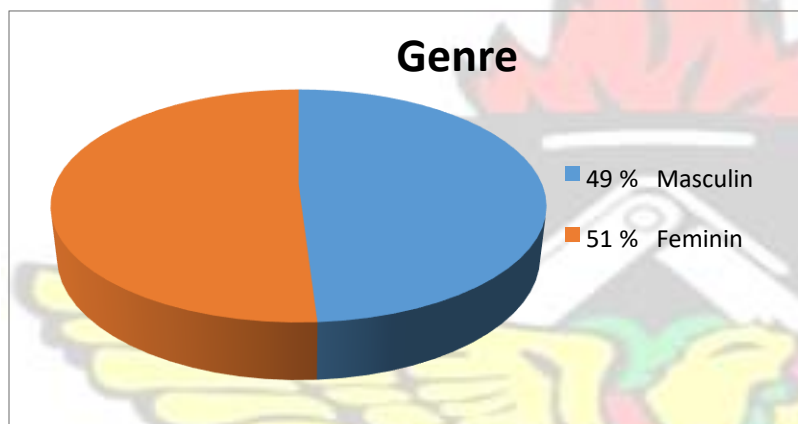
Le questionnaire que nous avons donné aux professionnels est rédigé en anglais pour faciliter leur compréhension, mais pour l'analyser, nous avons traduit (QCM) toutes les questions en français. Le questionnaire est constitué des questions à choix multiple et des questions ouvertes. Pour les questions à choix multiple (QCM), nous avons fourni des réponses guidées, alors que, les questions ouvertes exigent des réponses libres.

4.2.2.2 ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

Pour analyser les données, nous avons utilisé le logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences), des diagrammes et des tableaux pour représenter les réponses recueillies. Nous présentons l'analyse des données ci-après :

Question 1 : Genre

Nous représentons les réponses dans le Graphique 1 ci-dessous :

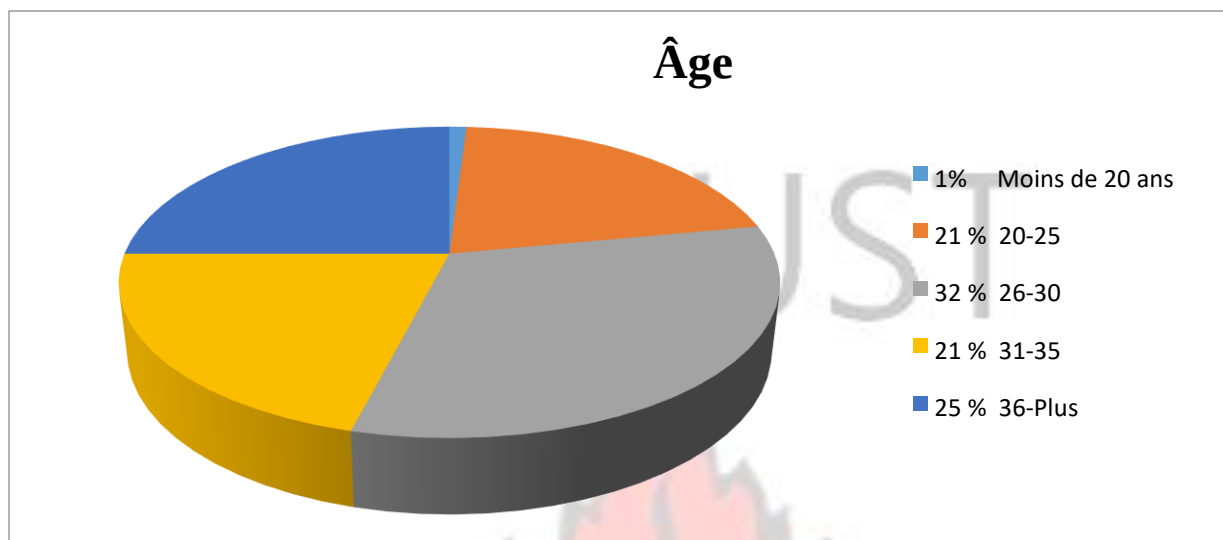


Graphique 1 : Graphique représentant le genre des répondants.

Parmi nos cent-cinq (105) enquêtés, nous relevons cinquante-et-un (51) hommes et cinquantequatre (54) femmes quarante-et-neuf (49%) des répondants sont des hommes et cinquante-et-un (51%) des femmes.

Question 2 : Tranche d'âge

Nous avons regroupé les âges des apprenants en tranche d'âge. Les réponses à cette question sont représentées dans le Graphique 2 ci-après :

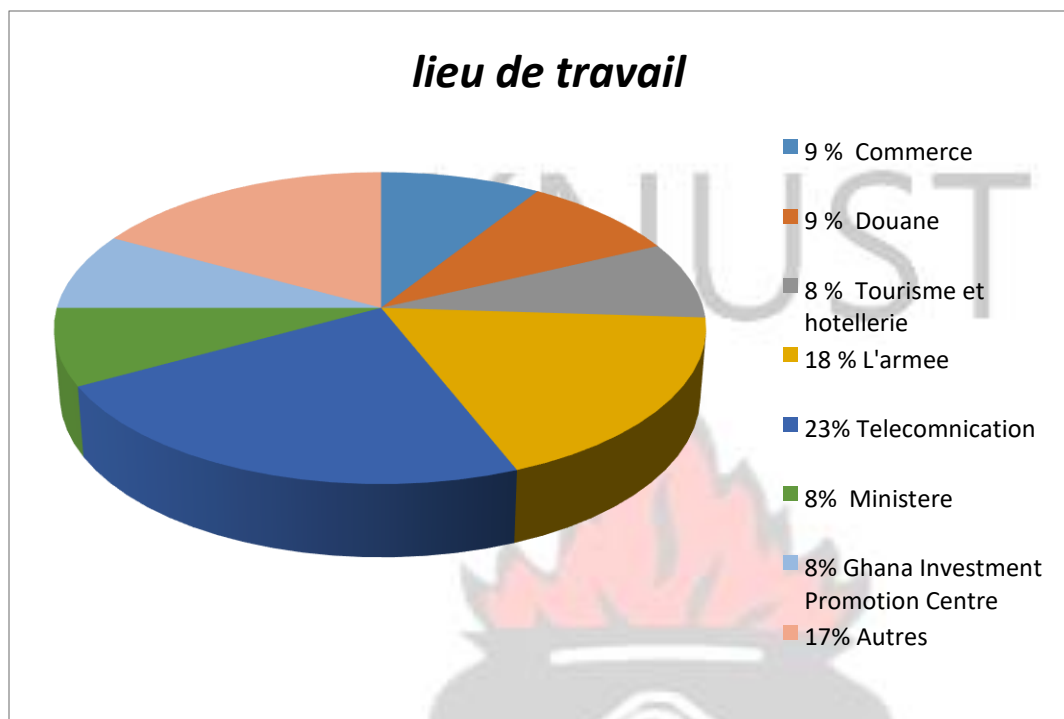


Graphique 2 : Graphique représentant l'âge des répondants

Un (1) répondant a moins de vingt (20) ans représentant un (1%). Il nous a indiqué qu'il aurait vingt (20) ans dans un mois de la date de la collecte des données. Vingt-deux (22) sur les centcinq (105) répondants ont entre vingt (20) et vingt-cinq (25) ans, représentant vingt-un (21%). Trente-quatre (34) répondants qui ont entre vingt (26) et trente (30) ans forment trente-deux (32%) des répondants. Vingt-deux (22) répondants qui ont entre trente-un (31) et trente-cinq (35) ans forment vingt-un (21%) et vingt-six (26) répondants qui ont plus de trente-cinq (35) ans représentent vingt-cinq (25%). Ceci montre que tous nos répondants sont des adultes.

Question 3 : Secteur ou lieu de travail

Les réponses que nous avons eues à cette question sont représentées dans le Graphique 3 :



Graphique 3 : Graphique représentant le lieu de travail des répondants

Comme représenté dans le graphique ci-dessus, dix (10) des répondants sont dans le secteur du commerce, représentant neuf (9%) ; dix (10) sont dans le secteur des douanes ce qui représente neuf (9%). Dans le secteur du tourisme et hôtelier, neuf (9) personnes ont répondu représentant huit (8%). Pour l'armée, nous avons eu dix-neuf (19) répondants qui représentent dix-huit (18%). Vingt-quatre (24) répondants viennent du secteur de la télécommunication à savoir MTN, Tigo, Airtel, Vodafone, et Expresso qui forment vingt-trois (23%). (Nous n'avons pas eu l'occasion de visiter Glo. Huit (8) répondants qui représentent huit (8%), travaillent aux Ministères. Au Ghana Investment Promotions Centre, nous avons eu huit (8) répondants qui représentent huit (8%) des cent-cinq (105) répondants. Les autres qui forment dix-huit (18%) des cent-cinq (105) personnes enquêtées travaillent dans les institutions suivantes : le Ghana Airport Company, le Ghana

Immigration Service, le Ghana Police Service, le Ghana Health Service et à l'ambassade du Ghana en Côte d'Ivoire. Les réponses à cette question indiquent que nos répondants sont tous des professionnels.

Question 4 : Profession

Avec la Question quatre (4), nous cherchons à savoir la profession de chaque répondant. Nous avons eu plus de vingt (20) professions. Le tableau ci-après montre les professionnels qui constituent notre échantillonnage.

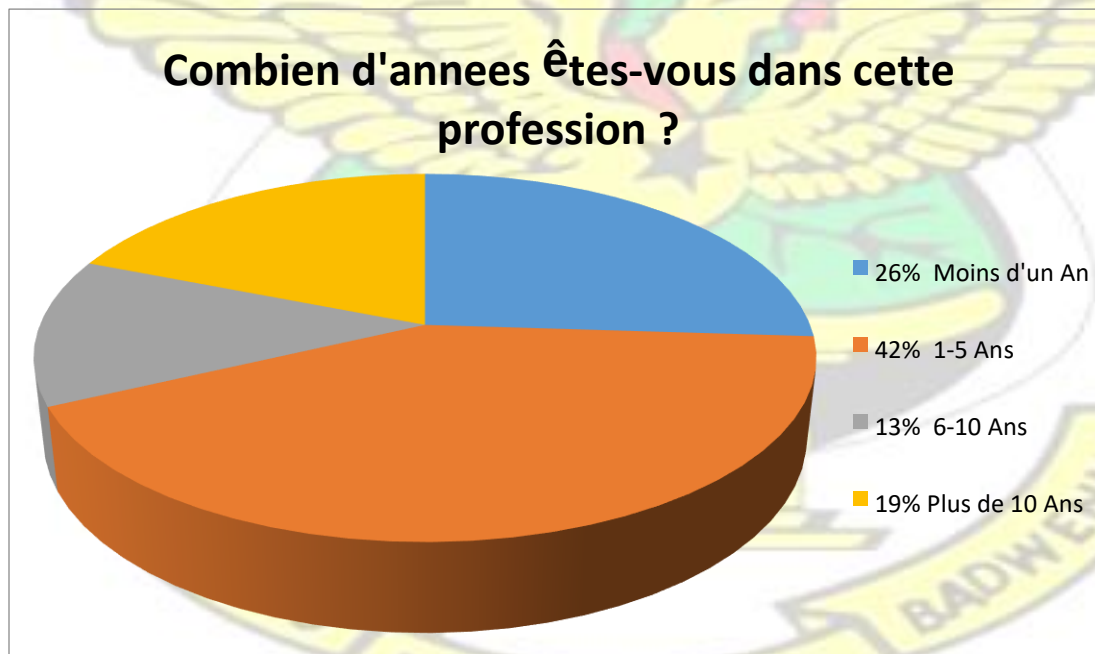
Professions
Agents de police
Banquiers
Comptables
Consultants
Créatrices de mode
Directeurs des ventes
Formateurs
Hôtesse de l'air
Investisseurs
Maîtres d'hôtel

Médecins
Réceptionnistes
Secrétaires
Informaticiens

Tableau4 : Tableau montrant les professions des enquêtés

Question 5 : Combien d'années êtes-vous dans cette profession ?

Les réponses à la question : Combien d'années êtes-vous dans cette profession ?, sont représentées dans le Graphique 4:

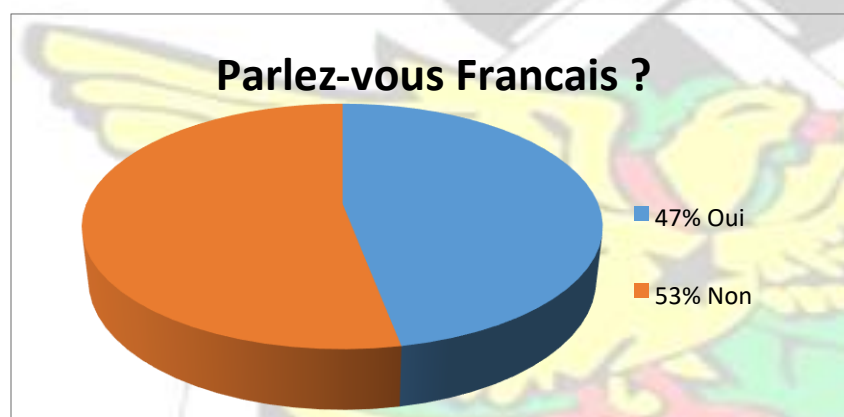


Graphique 4 : Graphique représentant les taux d'expérience des répondants

Des cent-cinq (105) répondants, vingt-sept (27) ont fait moins d'un an à leur poste représentant vingt-six (26%) ; quarante-quatre (44) personnes ont fait entre un (1) et cinq (5) ans représentant quarante-deux (42%) ; quatorze (14) se trouvent entre six (6) et dix (10) ans représentant seize (16%). Les vingt (20) personnes restantes représentant dix-neuf (19%), ont travaillé pour plus de vingt (20) ans.

Question 6a : Parlez-vous français ?

Le Graphique 5 ci-après, indique le pourcentage des réponses à la question: Parlez-vous français?

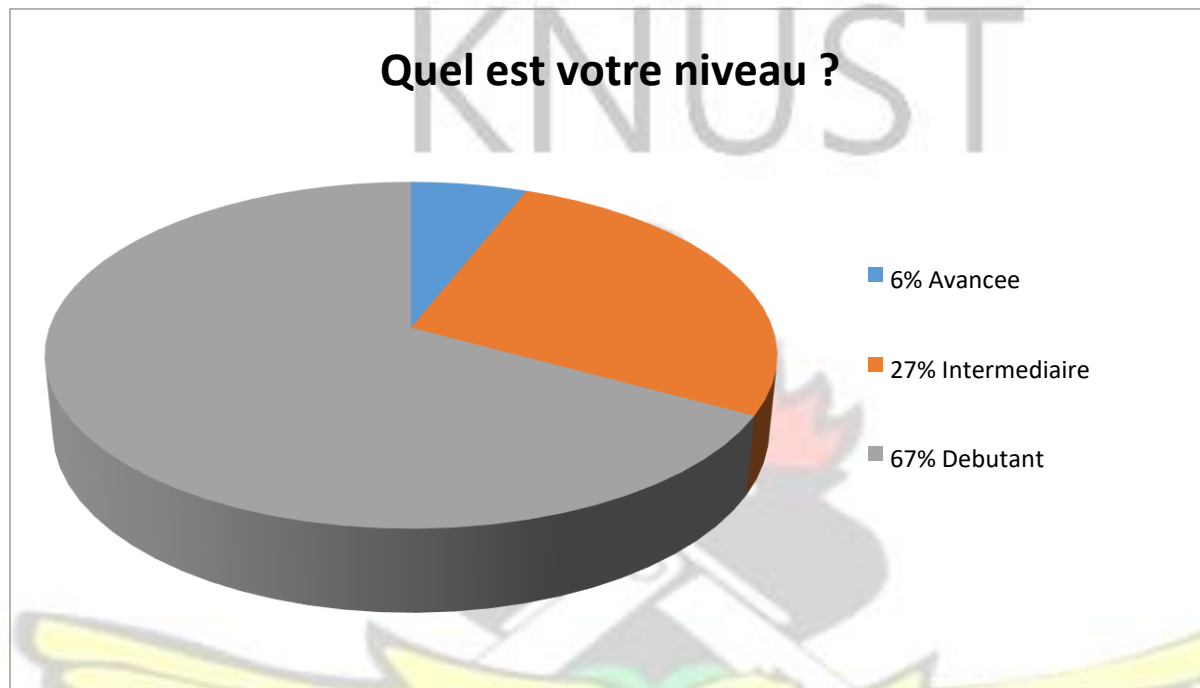


Graphique 5 : Graphique représentant l'auto-évaluation en français des répondants

La question : Parlez-vous français ? exige la réponse : OUI ou NON. Quarante-neuf (49) personnes représentant quarante-sept (47%) des répondants ont dit OUI et les cinquante-six (56) personnes restantes ont dit NON.

Question 6b : Quel est votre niveau?

Les réponses à la question : Quel est votre niveau ?, sont indiquées dans le Graphique 6 ci-dessous:

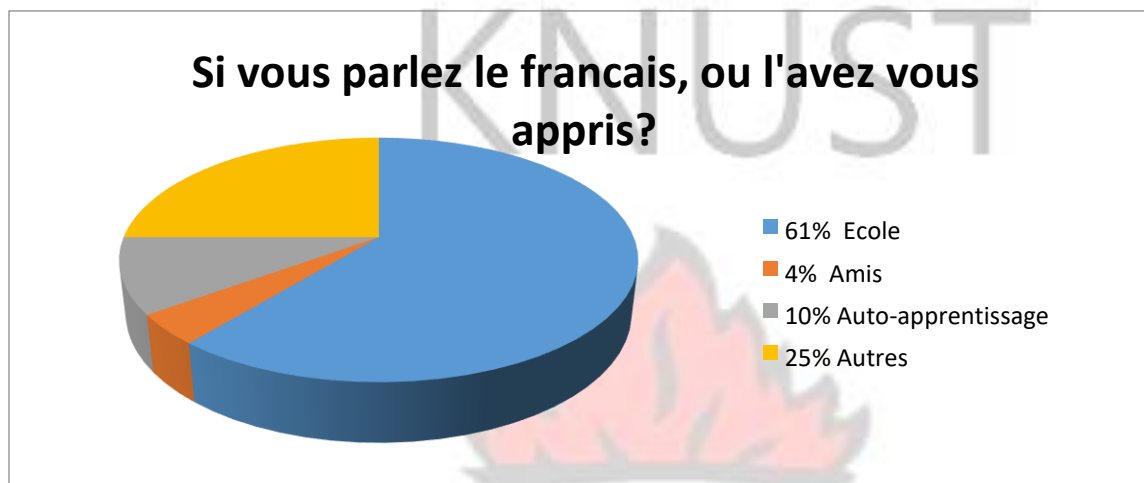


Graphique 6 : Graphique représentant le niveau en français des répondants

Des quarante-neuf (49) enquêtés qui ont répondu OUI à la question 6a, trois (3) répondants ont un niveau avancé en français représentant six (6%) ; treize (13) ont un niveau intermédiaire constituant vingt-sept (27%). Les trente-trois (33) enquêtés restants sont des débutants constituant soixante-sept (67%).

Question 6c : Si vous parlez français, où est-ce que vous l'avez appris?

Les réponses à cette question sont représentées dans le Graphique 7 ci-après :

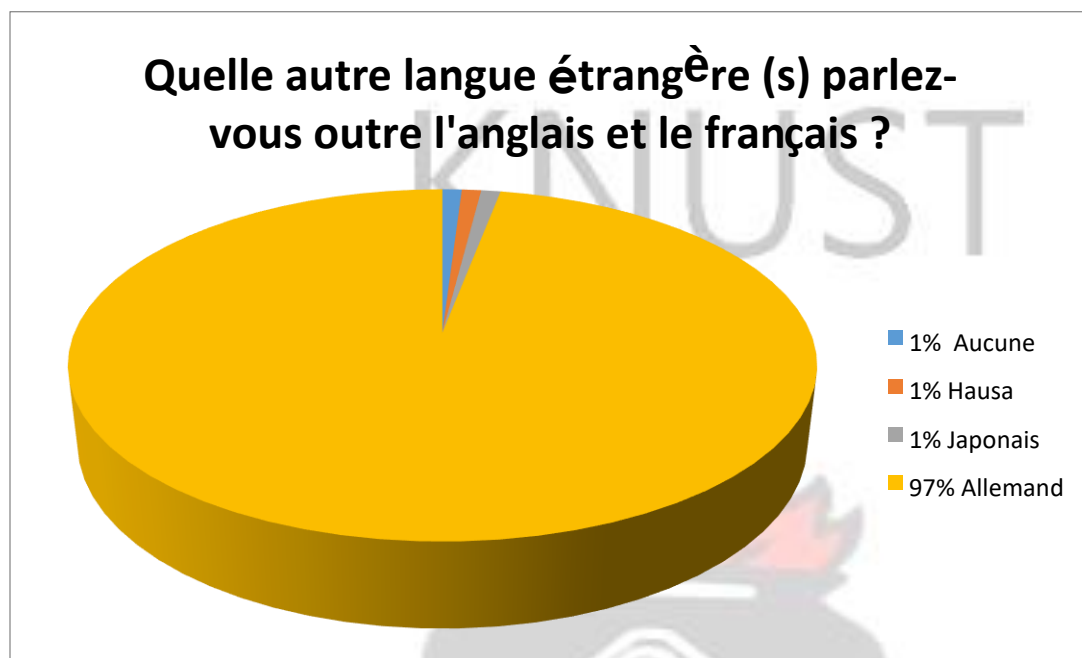


Graphique 7 : Graphique représentant les lieux d'apprentissage des répondants

Dans le Graphique7, des quatre (47) enquêtés qui ont dit OUI, trente (30) répondants qui représentent soixante-et-un (61%) ont appris le français à l'école, deux (2) enquêtés représentant quatre (4%) ont acquis leurs connaissances chez leurs amis, cinq (5) répondants constituant cinq (5%) l'ont fait par l'auto-apprentissage, douze (12) enquêtés qui représentent vingt-cinq (25%) ont indiqué qu'ils ont appris le français par des moyens divers.

Question 7 : Quelle(s) autre(s) langue(s) étrangère (s) parlez-vous outre l'anglais et le français?

La question : Quelle(s) autre(s) langue(s) étrangère (s) parlez-vous outre l'anglais et Le français?, a ses réponses illustrées dans le Graphique 8 ci-après :



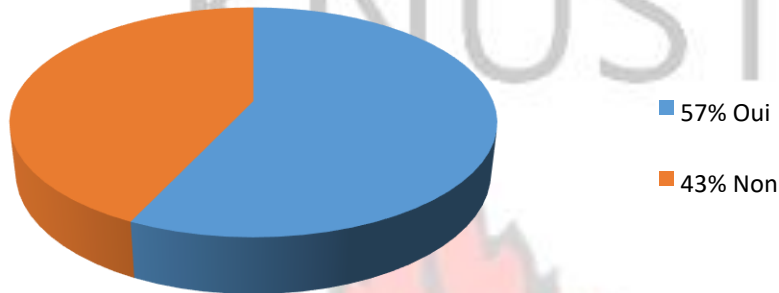
Graphique 8 : Graphique représentant les langues parlées par les répondants à part l'anglais et le français

Des cent-cinq (105) répondants, cent-deux (102) personnes représentant quatre-Vingt-dix-sept (97%) ne parlent pas d'autres langues étrangères outre le français. Les trois (3) restants représentant trois (3%) parlent le haoussa, le japonais et l'allemand respectivement.

Question 8a : Avez-vous manqué une occasion d'obtenir un emploi parce que vous ne parlez pas français?

Les réponses à cette question ont représentées dans le Graphique 9 ci-après :

**Avez-vous manqué une occasion d'obtenir
un emploi parce que vous ne parlez pas
français ?**



Graphique 9 : Graphique représentant l'expérience de recrutement des répondants dû au français

Des cent-cinq (105) enquêtés qui ont répondu à la question : Avez-vous manqué une occasion d'obtenir un emploi parce que vous ne parlez pas français?, soixante (60) répondants qui ont dit oui représentent cinquante-sept (57%) des réponses. Les quarante-cinq (45) personnes restantes qui ont dit Non, constituent quarante-trois (43%).

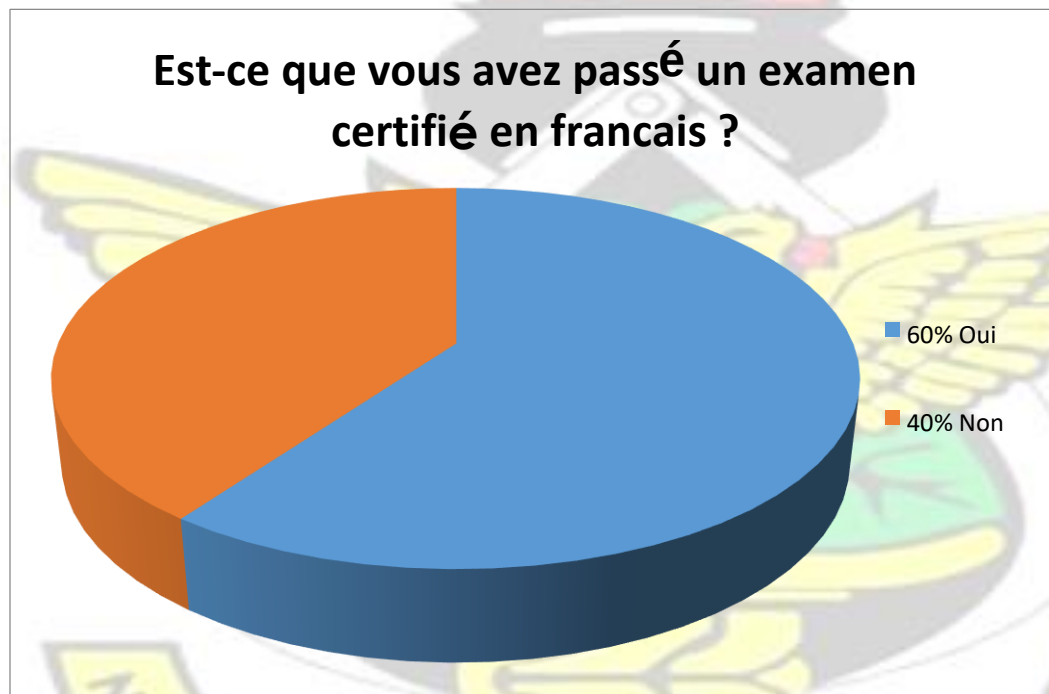
Question 9b : Si oui, quel emploi avez-vous manqué ?

La majorité des enquêtés n'ont pas eu l'occasion de travailler à l'ONU. Des militaires ont indiqué qu'ils avaient souhaité aller en mission en Côte d'Ivoire, mais n'ont pas pu parce qu'ils ne parlaient pas français. Une femme médecin a dit qu'elle aurait eu un emploi à l'ambassade du Ghana à Paris comme médecin de famille si elle parlait français. Un autre professionnel a perdu l'occasion d'être employé comme Directeur Général d'une Organisation Non-Gouvernementale (ONG) pour

l'Afrique de l'Ouest. Un spécialiste en informatique a dit qu'il a aussi manqué d'être embauché parce qu'il ne parlait pas français par une compagnie multinationale francophone malgré sa qualification tout simplement.

Question 10 : Est-ce que vous avez passé un examen certifié en français?

Les réponses à cette question sont illustrées en pourcentage dans le Graphique 10 ci-après :

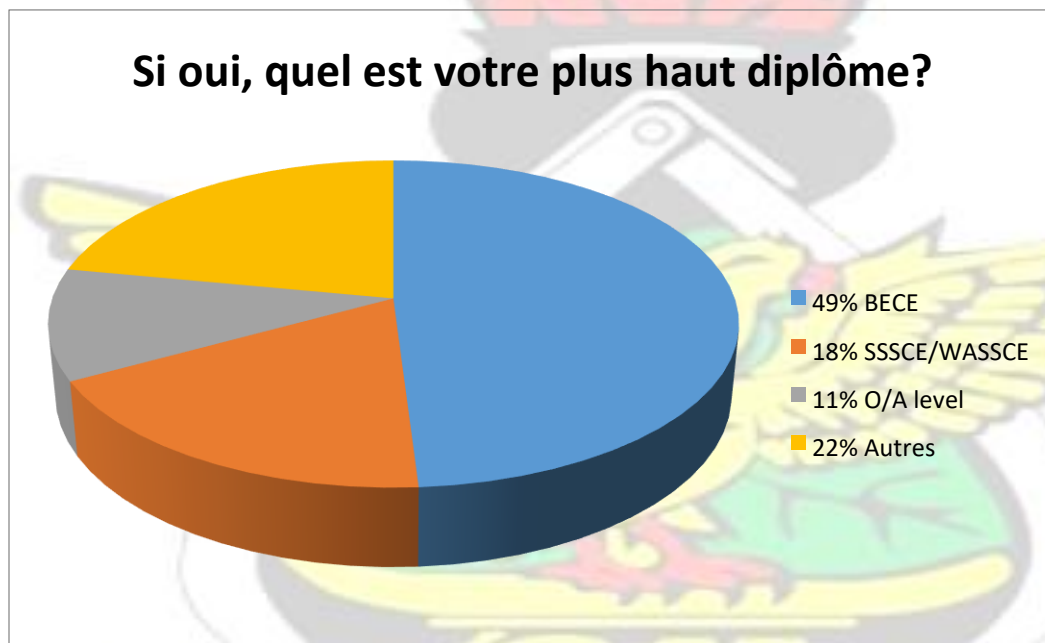


Graphique 10 : Graphique représentant les répondants qui ont passé ou pas un examen certifié en français

Pour cette question, soixante-trois (63) sur cent-cinq (105) répondants formant soixante (60%) ont indiqué qu'ils ont passé au moins un examen certifié en français. Les quarante-deux (42) répondants restants n'ont jamais passé d'examen en français.

Question 11 : Si oui, quel est votre plus haut diplôme?

Les réponses à la question dix(10) : *Si oui, quel est votre plus haut diplôme?* , sont représentées en pourcentage dans le Graphique 11 ci-après :



Graphique 11 : Graphique représentant le plus haut diplôme des répondants

Des soixante-trois (63) répondants qui ont répondu OUI à la question 9, trente-et-un (31) répondants représentant quarante-neuf (49%) ont eu un certificat du Basic Education Certificate Examination (BECE) à la fin du Junior Secondary School (actuellement Junior High School). Onze (11) répondants représentant dix-huit (18%) ont eu le Senior Secondary School Certificate Examination (SSSCE) ou le West African Secondary School Certificate Examination (WASSCE), au niveau Senior Secondary School (actuellement Senior High School), équivalant au lycée, sept (7) répondants qui représentent onze (11%) ont passé un examen en français au niveau *O'Level et /A' Level. L'Ordinary Level ou Advance Level* (O'Level/ A'Level) sont des examens passés dans l'ancien système éducatif avant la réforme qui a amené les Junior Secondary School et Senior Secondary School. Les quatorze (14) répondants qui représentent vingt-deux (22%) ont passé d'autres examens en français. Parmi les examens passés sont : la licence (Bachelor of Arts French), décernées par les universités les examens du Diplôme élémentaire de la Langue Française (DELFF) et Diplôme Approfondi de la langue Française (DALF) ; organisés dans les Alliances Françaises. Ils ont indiqué qu'ils ont passé : A1, A2, B1, B2, et C1.

Question 11a : Si vous parlez français, comment est-ce que votre connaissance vous a aidé dans le domaine du travail?

Cette question a le but d'identifier les bénéfices que tirent les professionnels de notre échantillon qui parlent français. Les quarante-neuf (49) répondants sur cent-cinq (105) qui parlent français ont indiqué des bénéfices qu'ils ont eus grâce à leurs connaissances de la langue française. Nous avons mis les réponses dans le tableau ci-dessous :

AVANTAGES	Nombre de répondants
J'arrive à suivre les actualités en français quand je suis dans un pays francophone.	Un (1)
C'est facile de communiquer avec des investisseurs francophones.	Cinq (5)
Le français m'a aidé pendant mes séjours dans les pays francophones.	Deux (2)
J'arrive à communiquer avec nos clients francophones en tant que représentant au service clientèle.	Huit (8)
Pendant le CAN (Ghana 2008), j'ai été embauché comme interprète grâce à ma connaissance en français.	Trois (3)
Je voyage avec le Directeur-Général de ma compagnie chaque fois qu'il y a une réunion internationale au Ghana ainsi qu'à l'étranger.	Un (1)

J'ai assisté à des conférences internationales au nom de ma compagnie.	Deux (2)
Je suis réceptionniste à la banque donc je suis le premier point de contact pour les clients francophones.	Deux (2)
Avec mon français, j'arrive à aider des francophones en difficultés dans l'avion en tant qu'hôtesse de l'air.	Trois (3)
Pendant la crise politique ivoirienne, j'ai eu l'occasion de soigner les malades francophones en tant que médecin auprès de « UNHCR » au Ghana.	Deux (2)
J'ai eu une promotion à ce poste grâce à ma connaissance en français.	Trois (3)
Lors d'inspections de marchandises importées au Ghana, j'arrive à lire les inscriptions françaises sur les cartons.	Trois (3)
Travaillant à la douane, j'interroge les francophones qui traversent la frontière à Aflao.	Trois (3)

J'arrive à me déplacer facilement dans la sous-région.	Quatorze (4)
Je parle un peu français mais je n'ai aucun problème en arrivant à la frontière burkinabé. Je fais mes achats sans problème avec les Burkinabé.	Un (1)
J'ai travaillé pour l'ONU, pour maintenir la paix en Côte d'Ivoire, au Tchad, etc.	Trois (3)
Je lis les inscriptions sur les médicaments venant des pays francophones.	Un (1)
Je me trouve à l'aise quand je voyage aux pays francophone.	Un (1)
Je suis homme d'affaires et j'ai quelques partenaires francophones avec qui je communique.	Deux (2)
TOTAL	Quaranteneuf (49)

Tableau 5 : Tableau montrant les avantages obtenus par les répondants qui parlent français

11. b. Si non, comment est-ce que votre incapacité de parler français vous a affecté?

Cette question est pour vérifier si les professionnels qui ne parlent pas français trouvent des inconvénients ou s'ils ont des difficultés. Voici une représentation de leurs réponses :

INCONVENIENTS	Nombre de répondants
Je travaille à FDB6 au port de Tema et chaque fois qu'il y a des clients francophones, je suis obligé d'inviter les collègues qui parlent français.	Deux (2)
Je le trouve difficile d'avoir des interactions avec les clients maliens.	Un (1)
Je vends des produits et je fais recours à un interprète chaque fois que mes clients francophones viennent comme je ne parle pas français.	Trois (3)
Je travaille au service clientèle dans une compagnie téléphonique mais je n'arrive pas à communiquer avec les clients francophones sur Roaming International.	Six (6)
Je pourrais travailler dans les pays francophones si j'avais appris le français à l'école.	Quatre (4)
J'ai perdu une bourse donnée par mes employeurs pour aller faire des études en Guinée-Conakry.	Un (1)

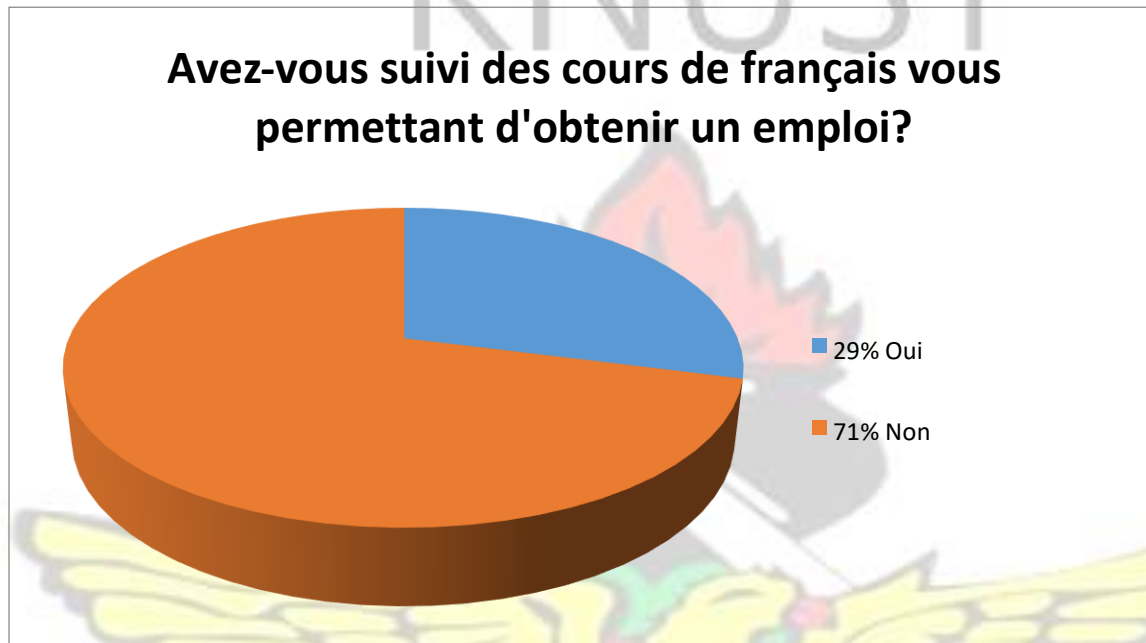
Je suis intimidé quand je me trouve parmi les francophones.	Un (1)
Ma compagnie a des filières dans les pays francophones mais comme je ne parle pas français, je ne peux pas avoir une promotion pour aller travailler là-bas.	Trois (3)
J'aurais voulu pouvoir communiquer avec les clients francophones.	Vingtquatre (24)
J'ai perdu l'occasion d'être secrétaire personnelle d'un directeur d'une compagnie multinational.	Un (1)
J'ai perdu une occasion d'être le PDG d'une ONG.	Trois (3)
J'ai une fois voyagé au Togo et à vrai dire, c'était difficile pour moi.	Un (1)
Je n'ai aucune difficulté.	Cinq (5)
TOTAL	Cinquantesix (56)

Tableau 6 : Tableau montrant les inconvénients auxquels ont fait face les répondants qui ne parlent pas français

A part les cinq répondants qui n'ont pas de difficulté, les autres réponses nous montrent que, parlant la langue française en plus de l'anglais est à ses avantages, apporte des bénéfices au locuteur.

Question 12a : Avez-vous suivi des cours de français vous permettant d'obtenir un emploi?

Les réponses à cette question sont représentées par le Graphique 12 ci-dessous :

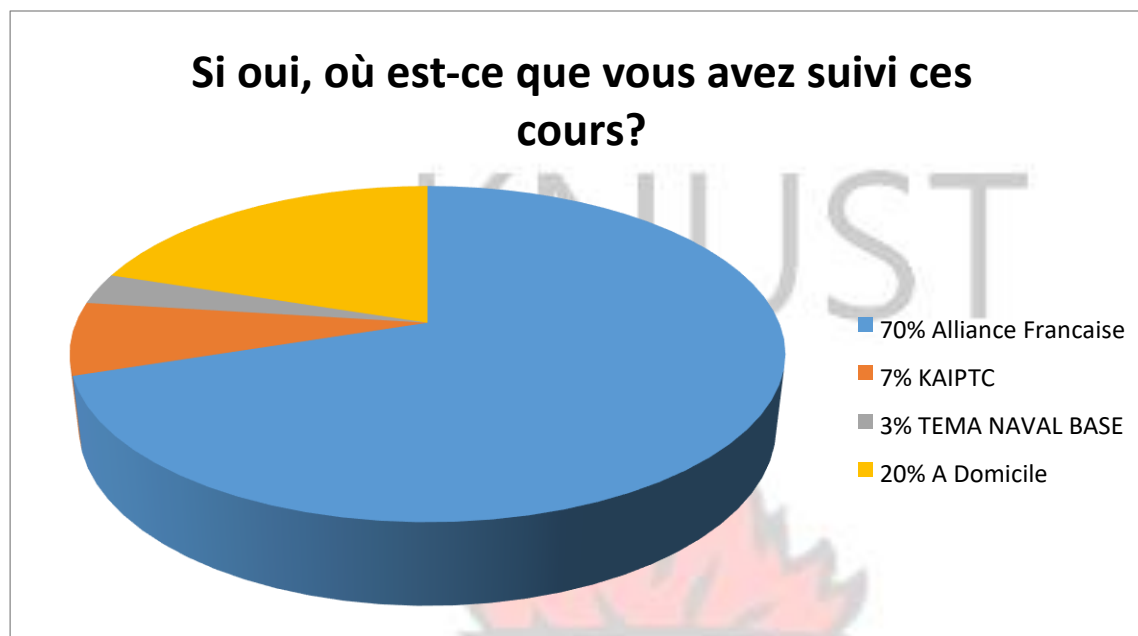


Graphique12 : Graphique représentant les répondants qui ont suivi ou pas des cours de français

Des cents-cinq (105) répondants, trente (30) personnes qui représentent vingt-neuf (29%), ont suivi des cours de français en vue d'obtenir un emploi. Les soixante-quinze (75) personnes restantes qui constituent soixante-et-onze (71%) n'ont suivi aucun cours de français.

Question 12b : Si oui, où est-ce que vous avez suivi ces cours?

Le but de cette question est de savoir les centres où ces professionnels ont suivi leurs cours de français. Voici leurs réponses dans le Graphique 13 :



Graphique13 : Graphique représentant les lieux où les répondants ont suivi les cours de français

Des trente (30) enquêtés qui ont répondu OUI à la question 12a, vingt-et-un (21) personnes représentant soixante-dix (70%) ont appris le français à l'Alliance Française ; deux (2) personnes qui représentent sept (7%) ont suivi des cours de français à Kofi Annan International Peace keeping and Training Centre (KAIPTC), un (1) répondant représentant trois (3%) l'a suivi à Tema Naval Base, alors que, les six (6) répondants restants qui représentent vingt (20%) ont suivi des cours de français à domicile.

Question 13 : Quelle est la durée du programme de français que vous avez eu ?

Les réponses à cette question sont représentées en pourcentage dans le Graphique 14 ci-après :

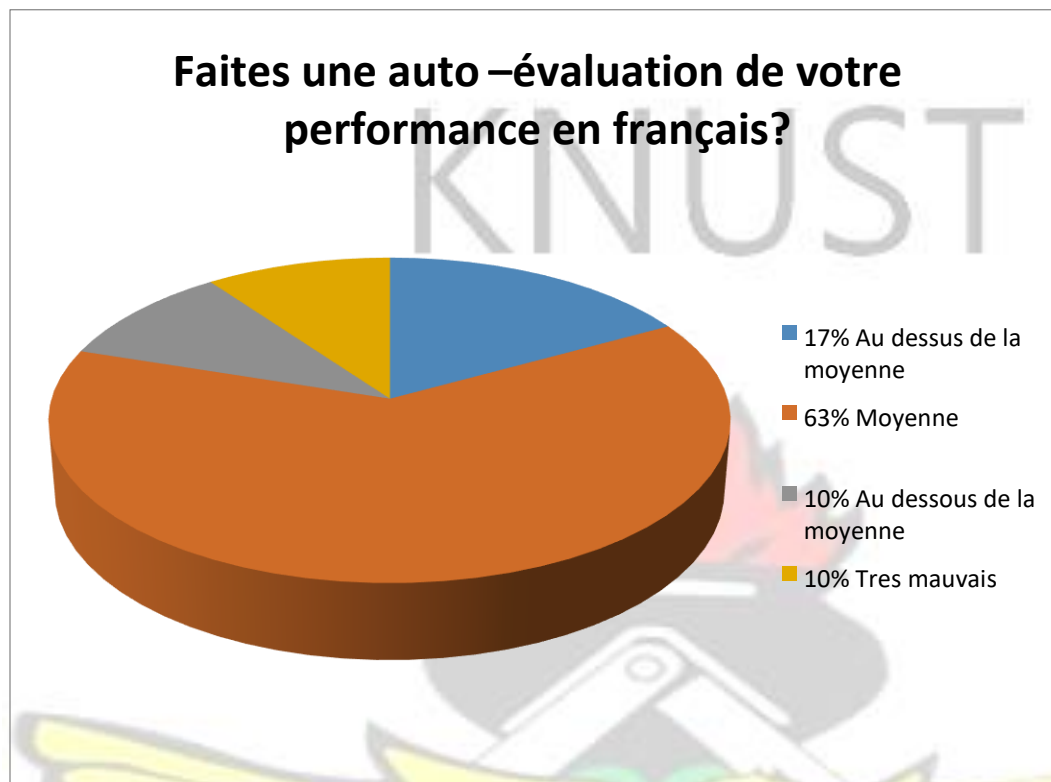


Graphique 14 : Graphique représentant la durée du programme de français suivi par les répondants

A cette question, nous avons eu des réponses variées. Dans le Graphique 14 qui représente les trente (30) répondants, quatre (4) répondants formant treize (13%) ont fait entre un (1) et deux (2) mois. Quinze (15) enquêtés ont fait entre trois (3) et cinq (5) mois représentant cinquante (50%). Cinq (5) personnes ont fait entre six (6) et huit (8) mois, représentant dix-sept (17%). Les six (6) répondants restants représentant vingt (20%) ont assisté à un cours de français pour un an. Personne n'a indiqué qu'il a assisté à un programme de français pour moins ou plus des durées indiquées sur le questionnaire.

Question 14 : Faites une auto –évaluation de votre performance en français ?

Nous avons représenté les réponses à cette question par le Graphique 15 ci-dessous :



Graphique 15 : Graphique représentant l’auto-évaluation de la performance en français des répondants

Cinq (5) répondants sur trente (30), représentant dix-sept (17%) disent que leur performance est au-dessus de la moyenne. Dix-neuf (19) répondants qui forment la majorité soit soixante-trois (63%) disent que leur progrès est moyen. Trois (3) enquêtés constituant dix (10%) disent que leur performance était au-dessous de la moyenne. Les trois (3) personnes restantes constituant dix (10%) affirment que leur performance est très mauvaise. Ces trente (30) professionnels qui ont suivi un programme FOS, ont justifié leurs réponses à la question quatorze (14).

Justifications positives	Justifications négatives
Pour cinq répondants, le français est facile.	Pour trois répondants, le français est difficile.
Treize répondants ont affirmé qu'ils sont très motivés.	Une personne a dit que la durée du cours était trop courte et en plus, il a un grand volume de tâches à faire au travail
Un répondant a affirmé qu'il a de bons livres et des supports qui l'ont aidée à bien apprendre le français.	Cinq répondants ont dit qu'ils sont obligés d'apprendre le français.
	Un répondant a dit qu'il n'arrive pas à l'heure à cause de l'embouteillage du matin car il habite très loin du centre d'apprentissage.
	Un répondant a dit qu'il est des fois envoyé loin de l'environ du travail et que c'est difficile de retourner à l'heure pour suivre les cours à seize (16h).

Tableau 7 : Tableau montrant les justifications des répondants

Question 15. Si vous avez la possibilité de contribuer à une réforme de la politique éducative du Ghana par rapport à l'enseignement du français, que diriez-vous?

Tous les répondants ont proposé que l'apprentissage du français soit une matière obligatoire dès l'école primaire, car selon eux, chaque Ghanéen a besoin du français pour pouvoir bien communiquer avec ses voisins francophones.

4.2.3 ENTRETIENS AVEC DES ENSEIGNANTS

Nous avons posé onze questions à dix (10) enseignants. Deux des entretiens ont été menés après des observations des cours de français à GRIDco, Kumasi et au Centre de français pour les militaires à Kumasi. Nous avons aussi interrogé d'autres enseignants de français pour voir s'ils enseignent aux professionnels à part leurs étudiants réguliers.

4.2.3.1 PRESENTATION DES QUESTIONS

Lors de notre interaction avec les enseignants de français, nous avons posé les questions suivantes :

- Dans quelle institution travaillez-vous ?
- Quelle est votre qualification ?
- Depuis quand enseignez- vous le français ?
- Avez-vous une formation dans l'enseignement du français sur objectifs spécifiques ?
- Combien d'apprenants professionnels avez-vous ?

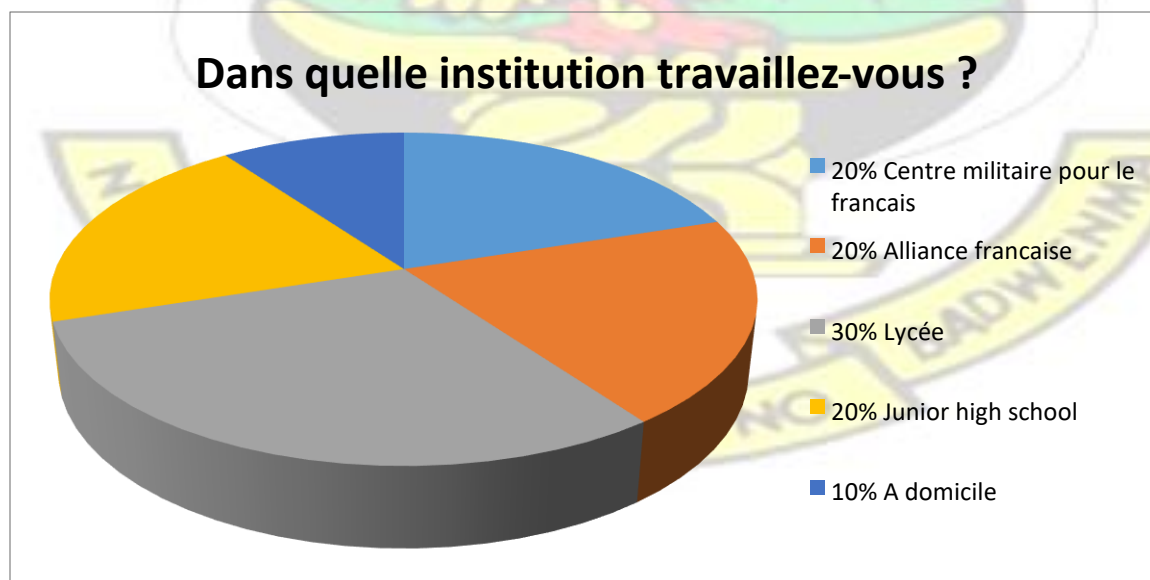
- Quelles sont les différentes professions de vos apprenants ?
- Combien d'heures avez-vous par semaine ?
- Quelles sont les méthodes (livres) que vous utilisez pour vos cours ?
- Quelles difficultés rencontrez-vous lors de l'enseignement de français aux professionnels ?
- Quelles sont, selon vous, les difficultés majeures de vos apprenants ?
- Quelles sont vos impressions à propos de leur performance en fin de parcours ?

4.2.3.2 ANALYSE DES REPONSES AUX QUESTIONS

Pour analyser les données, nous avons utilisé le logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences), un tableau et des diagrammes pour représenter les réponses recueillies. Nous présentons l'analyse des données ci-après :

Question1 : Dans quelle institution travaillez-vous ?

Cette question a été posée pour savoir les centres où ces enseignants travaillent. Les réponses que nous avons eues à cette question sont représentées dans le Graphique 17 ci-après :

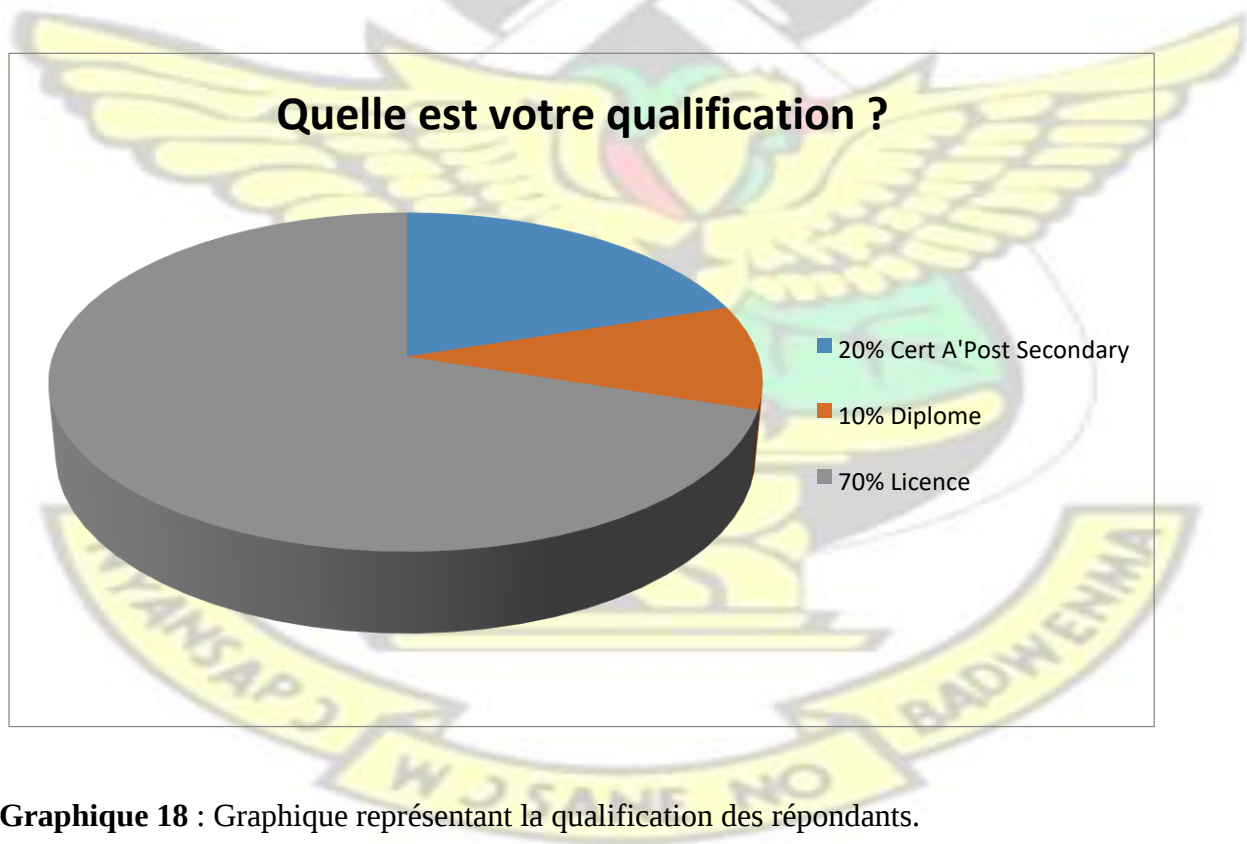


Graphique 17 : Graphique représentant les institutions dans lesquelles travaillent les répondants

Des dix (10) professeurs interviewés, deux (2) enseignants représentant vingt (20%) des enquêtés travaillent, pour le Ministère de la Défense nationale, aux Centres militaires pour le français, deux (2) personnes constituant vingt (20%) travaillent à l'Alliance Française, trois (3) enquêtés qui représentent trente (30%) travaillent au niveau Junior High School, deux (2) enquêtés qui forment trente (30%) travaillent au niveau Senior High School et une (1) personne qui constitue dix (10%) travaille à domicile.

Question 2 : Quelle est votre qualification ?

Les réponses à cette question sont illustrées en pourcentage dans le Graphique 18 ci-après :

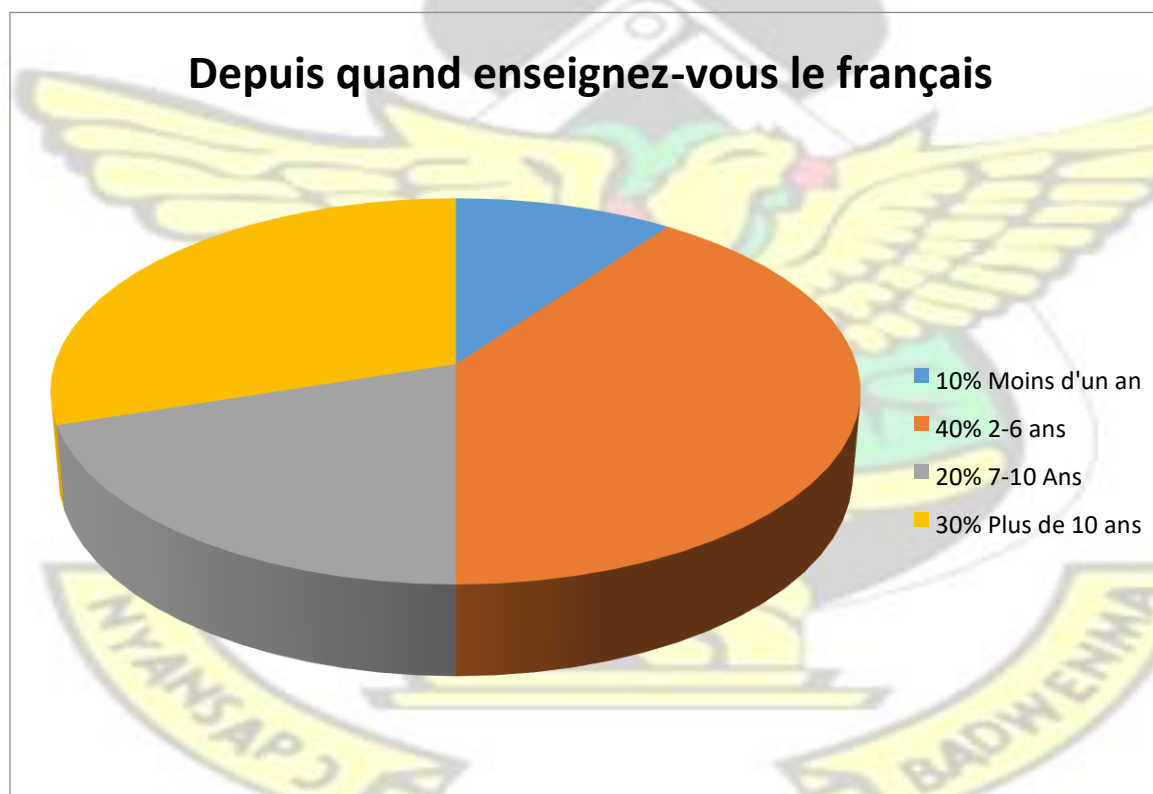


Graphique 18 : Graphique représentant la qualification des répondants.

Tous les dix (10) répondants sont diplômés. Deux (2) sur dix (10) enseignants ont fait l'école normale constituant vingt (20%) et ils ont le certificat : Teacher's Cert A' (Post Secondary). Un (1) sur dix (10) enseignants constituant dix (10%) a le diplôme de pédagogie (Diploma in Education), sept (7) enseignants qui forment soixante-dix (70%) ont la licence : Bachelor of Arts (French).

Question 3 : Depuis quand enseignez-vous le français ?

La question : *Depuis quand enseignez-vous le français ?* a ses réponses illustrées dans le Graphique 19 ci-après

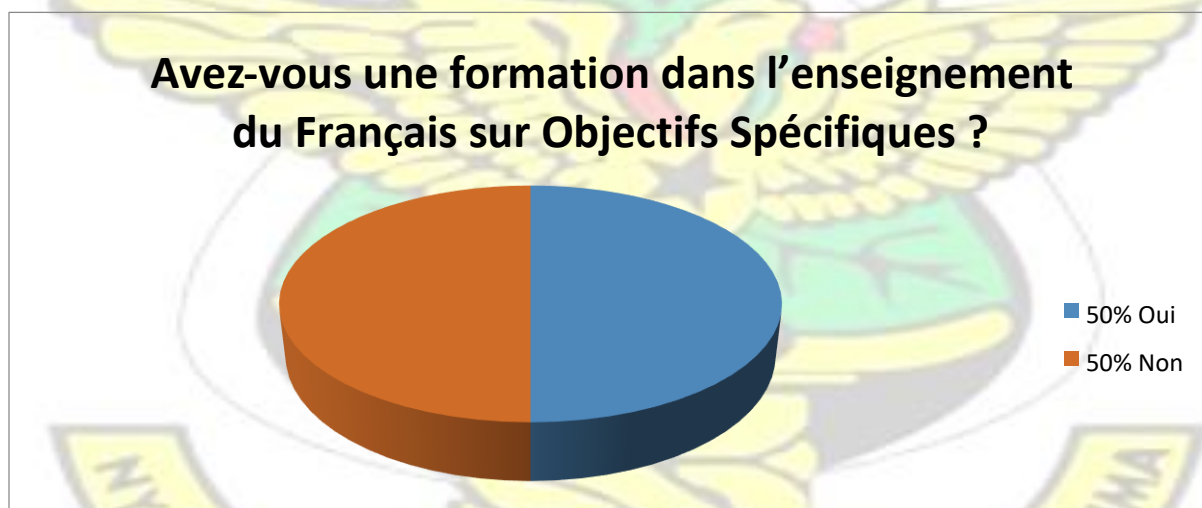


Graphique 19 : représentant les années d'expérience des répondants en tant qu'enseignants de français

Un (1) répondant représentant dix (10%) a fait moins d'un an dans l'enseignement du français. Quatre (4) sur dix (10) enseignants qui représentent quarante (40%) ont fait entre deux (2) et six (6) ans, deux (2) répondants constituant vingt (20%), ont fait entre sept (7) et dix (10) ans, et trois (3) enseignants qui constituent trente (30%) ont fait plus de dix (10) ans dans l'enseignement du français.

Question 4 : Avez-vous une formation dans l'enseignement du Français sur Objectifs Spécifiques?

Nous avons posé cette question pour savoir en plus si nos enquêtés ont eu des formations de FOS ? Les réponses à cette question sont illustrées dans le Graphique 20 ci-après.

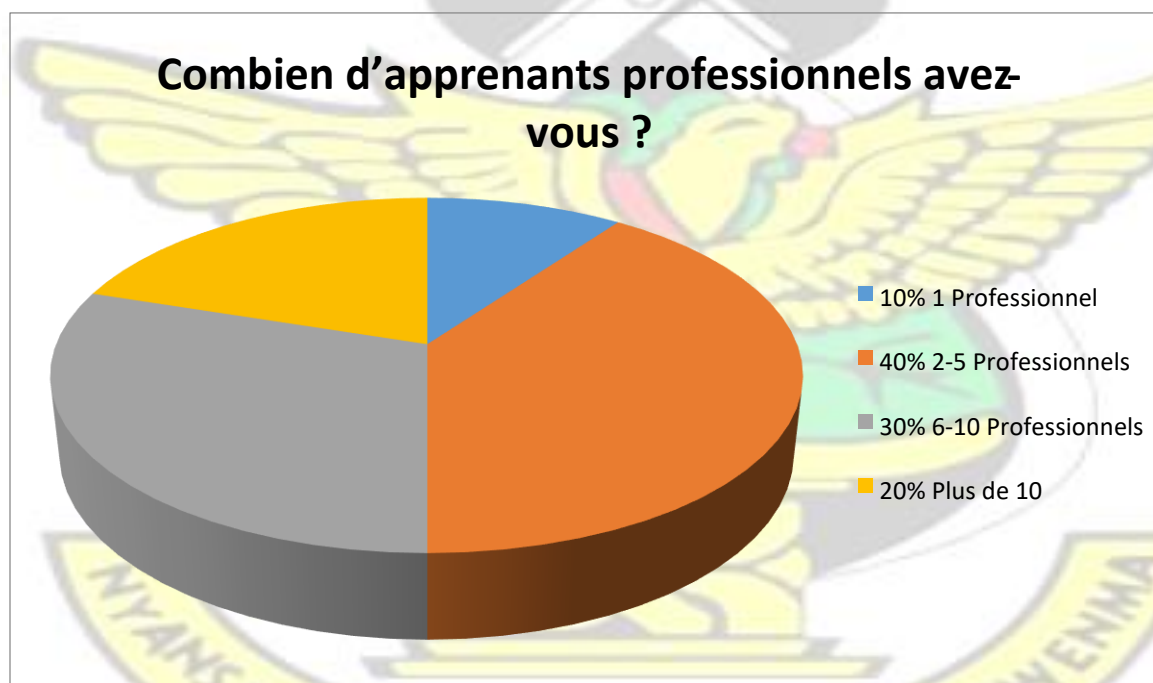


Graphique 20 : Graphique représentant les répondants qui ont une formation ou pas en FOS

Des dix (10) enseignants, cinq (5) enseignants ont eu une sorte de formation et les cinq (5) autres n'ont aucune formation en FOS. Un (1) des cinq (5) enseignants qui ont répondu OUI a participé à un stage FOS au Centre Régional pour l'Enseignement de Français (CREF), deux (2) enseignants ont suivi une formation en FOS à l'Alliance Française, deux (2) autres ont fait le FOS pour un an (deux semestres) à l'université. Les cinq (5) enseignants qui ont répondu NON, ont affirmé qu'ils utilisent leurs expériences en FLE pour enseigner le FOS.

Question 5 : Combien d'apprenants professionnels avez-vous ?

Les réponses à cette question sont représentées dans le Graphique 21 ci-après :

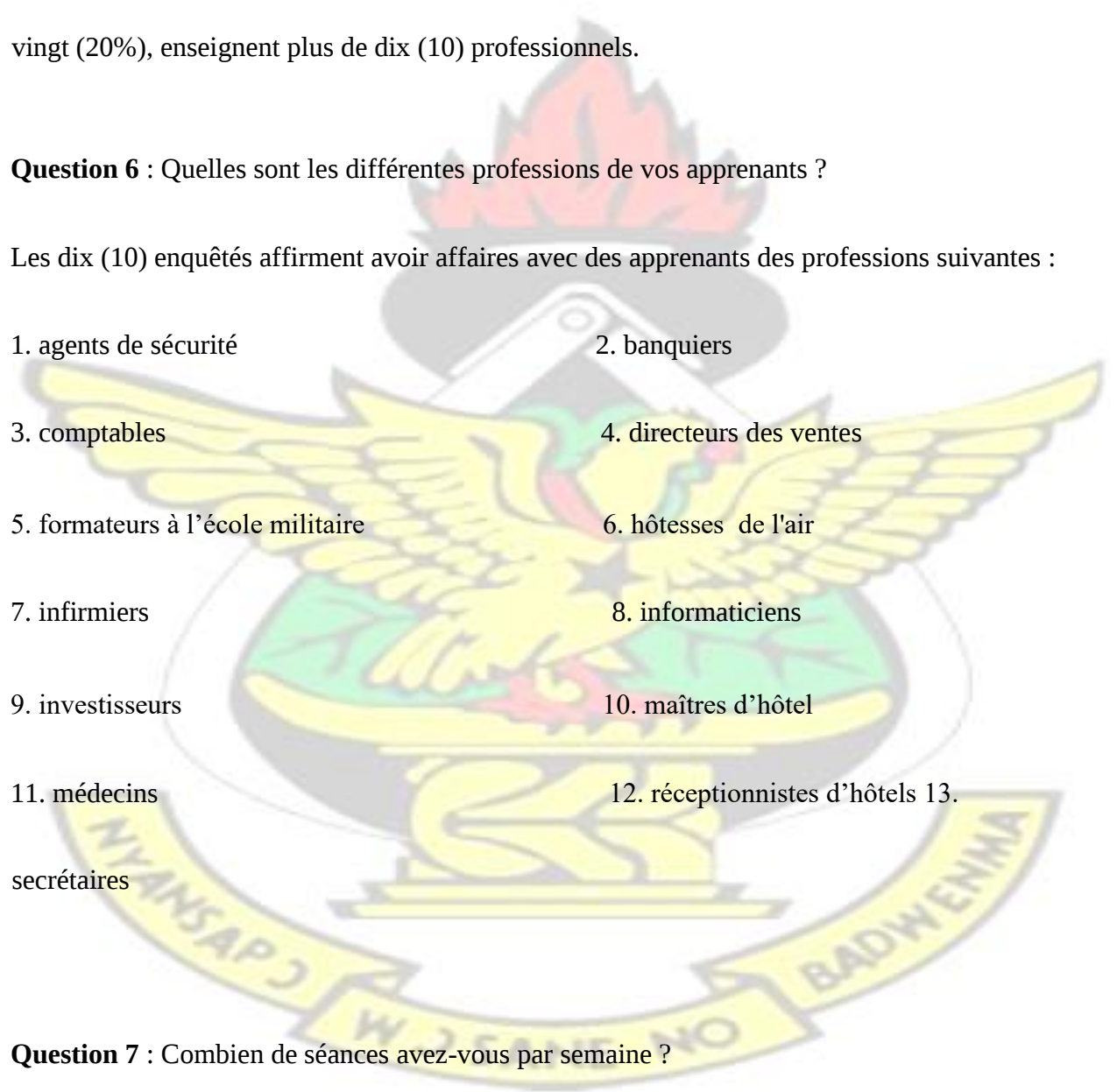


Graphique 21 : Graphique représentant le pourcentage d'apprenants professionnels des répondants

Parmi les dix (10) enseignants enquêtés, un (1) sur dix (10) enseignants représentant dix (10%) enseignent Un (1) professionnel, quatre (4) sur dix (10) qui constituent quarante (40%) ont entre deux (2) et cinq (5) professionnels dans leurs classes, trois (3) enseignants qui représentent trente (30%) ont entre six (6) et dix (10) professionnels. Les deux (2) enseignants restants, constituant vingt (20%), enseignent plus de dix (10) professionnels.

Question 6 : Quelles sont les différentes professions de vos apprenants ?

Les dix (10) enquêtés affirment avoir affaires avec des apprenants des professions suivantes :

- 
1. agents de sécurité
 2. banquiers
 3. comptables
 4. directeurs des ventes
 5. formateurs à l'école militaire
 6. hôtesses de l'air
 7. infirmiers
 8. informaticiens
 9. investisseurs
 10. maîtres d'hôtel
 11. médecins
 12. réceptionnistes d'hôtels
 13. secrétaires

Question 7 : Combien de séances avez-vous par semaine ?

Nous avons représenté les réponses obtenues dans le Tableau 8 ci-après :

Centre de formation/ Cours particulier	Nombres de séances par semaine	Durée d'une séance
Alliance Française, Kumasi	Trois (3) séances	Deux (2) heures par séance
Eastern Naval Base, Tema.	Quatre (4) séances	Deux (2) heures par séance
EPA French Centre	Trois (3) séances	deux (2) heures par séance
GRIDco, Kumasi	Trois (3) séances	deux (2) heures par séance
Military French Centre, Kumasi (Northern Headquarters Command)	Cinq (5) séances	Trois (3) heures par séance
Cours particuliers	Nombre de séances déterminé par la disponibilité de l'apprenant	Réponses imprécises

Tableau 8 : Tableau montrant le nombre de séances des répondants

Question 8 : Quelles sont les méthodes (livres) que vous utilisez pour vos cours ?

Centre de formation/ Cours particulier	Méthode(s) utilisée(s)

Alliance Française, Kumasi	<i>Alter Ego 1</i> de BERTHET A. <i>et al</i> (2006), Français.com de PENFORNIS, Jean-Luc (2002)
Eastern Naval Base, Tema.	<i>Objectif Express</i> de TAUZIN Béatrice et DUBOIS Anne-Lyse (2006)
EPA French Centre, Accra	<i>Studio 60 1,2 et 3</i> de LAVENNE <i>et al</i> (2001)
GRIDco, Kumasi	<i>Français.com</i> de PENFORNIS, Jean-Luc (2002)
Military French Centre, Kumasi (Northern Headquarters Command)	<i>Objectif Express</i> de TAUZIN Béatrice et DUBOIS Anne-Lyse (2006)
Cours particulier	1. <i>Arc-en-ciel 1</i> de MALLET <i>et al</i> (1992) 2. <i>Transafrique 1 et 2</i> de GODARD Roger et PAISANT Chantal (1991) 3. <i>Voilà 1, 2, 3</i>, d'APPAU K. <i>et al</i> (2008)

Tableau 9 : Tableau montrant les méthodes utilisées par les répondants

Les méthodes : Alter ego1, Arc-en-ciel 1, Studio 601, 2, et 3, Transafrique 1 et 2, Voilà 1, 2, 3, sont des méthodes de FLE, alors que le Français.com et l'Objectif express sont des méthodes destinées à des fins professionnelles.

Question 9 : Quelles difficultés rencontrez-vous lors de l'enseignement du français aux professionnels ?

Voici quelques-unes des difficultés que nous avons recueillies auprès des enseignants.

- Ils n'ont pas de supports pour leurs cours.
- Ils ont parlé de l'absentéisme des apprenants.
- Ils n'ont pas la possibilité de participer à des stages de formation ou de recyclage.

Les enseignants à GRIDco et à Northern Command Headquarters ont expliqué que les apprenants ne sont pas disponibles à chaque cours. En conséquence, ils sont obligés de reprendre les mêmes cours plusieurs fois. Ils n'arrivent pas à terminer le programme prévu.

Question 10: Quelles sont, selon vous, les difficultés majeures de vos apprenants.

Les difficultés majeures des apprenants, selon les enseignants, sont :

- Leur travail les empêche d'être réguliers au cours
- Ils viennent souvent en retard
- Ils ont de gros problèmes de prononciation
- La complexité de la grammaire française les rebute.
- Ils pensent que le français est difficile

Question 11 : Quelles sont vos impressions à propos de leur performance en fin de parcours ?

Tous les enseignants affirment que les apprenants commencent à s'exprimer dans quelques phrases et à lire des phrases écrites en français. Ce qui nous montre qu'il y a un progrès positif. Notre analyse révèle que des professionnels sont conscients du fait qu'ils ont besoin du français en plus

de l'anglais qu'ils ont déjà appris. Ils sont donc bien motivés pour apprendre le français. Les enseignants de français font des efforts pour amener ces professionnels à communiquer en français. La plupart de ces enseignants, malheureusement, n'ont pas de formation en FOS ; par conséquent, ils n'arrivent pas à mettre en place un programme FOS adéquat pour les apprenants. Ils se plaignent aussi du manque de méthodes FOS et de supports.

4.3 IMPLICATION DE L'ETUDE ET RECOMMANDATIONS

4.3.1 IMPLICATIONS DE L'ETUDE

Dans cette étude, nous avons voulu examiner l'importance du français aux professionnels, identifier les difficultés des enseignants et des apprenants de FOS en répondant à la question :

La didactique du français et carrière diplomatique : Quel avenir ? . Pour ce faire, nous avons observé des cours de FOS, distribué des questionnaires aux professionnels, et eu des entretiens avec des enseignants de français. Nous avons relevé, après l'analyse de notre enquête, les objectifs suivants :

- i. Analyser les besoins langagiers des fonctionnaires internationaux et des diplomates ghanéens de la diplomatie
- ii. Identifier les problèmes linguistiques auxquelles font face les fonctionnaires internationaux et les diplomates ghanéens qui n'ont aucune formation en français de la diplomatie
- iii. Proposer une démarche d'élaboration des cours de français de la diplomatie au Ghana.

4.3.1.1 L'IMPORTANCE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX ET DES DIPLOMATES GHANEENS

Après nos interactions avec les fonctionnaires internationaux et les diplomates ghanéens, nous avons remarqué que la langue française joue un grand rôle dans l'exercice de leur travail quotidien. Même s'ils sont au Ghana, ils ont des communications avec leurs homologues ou leurs correspondants à l'étranger surtout dans les pays francophones comme la Côte d'Ivoire, le Togo, la République démocratique du Congo, le Sénégal. La connaissance de la langue française les aide à bien comprendre les documents et les courriers en français envoyés par leurs correspondants francophones sans l'intermédiaire d'un interprète ou d'un traducteur.

4.3.1.2 LES PROBLEMES LINGUISTIQUES AUXQUELLES FONT FACE LES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX ET LES DIPLOMATES GHANEENS QUI N'ONT AUCUNE FORMATION EN FRANÇAIS DE LA DIPLOMATIE

Pendant notre enquête, nous avons mené des interviews auprès des diplomates ghanéens en Côte d'Ivoire et nous avons administré des questionnaires à des fonctionnaires internationaux. Nous nous sommes rendus compte que malgré l'importance de la langue française pour le travail de ces diplomates ghanéens, la plupart n'arrivent pas à bien s'exprimer en français sans l'intermédiaire d'un interprète. Ils n'arrivent pas à communiquer. Certains sont quasiment muets en français. Pour cela ils souhaitent apprendre le français pour surmonter ces problèmes langagiers. Mais que doit-on

leur apprendre pour les aider à surmonter ces problèmes linguistiques ? Quels sont les besoins langagiers de ces fonctionnaires internationaux et ces diplomates ?

4.3.1.3 LES BESOINS LANGAGIERS DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX ET DES DIPLOMATES GHANEENS DE LA DIPLOMATIE

Pour bien mettre en place un programme pour les fonctionnaires internationaux et les diplomates ghanéens, nous devons connaître, tout d'abord, les besoins langagiers auxquels répondra un programme FOS. Nous avons fait un sondage auprès des fonctionnaires internationaux et des diplomates ghanéens pour avoir une idée de leurs besoins langagiers. Nous avons eu des réponses que nous avons analysées. Ces réponses nous guideront dans la mise en place d'un programme FOS destiné aux agents de la diplomatie surtout les fonctionnaires internationaux et les diplomates ghanéens.

4.4 RECOMMANDATIONS

Après avoir examiné les difficultés des fonctionnaires internationaux et des diplomates ghanéens, nous faisons des recommandations pour remédier à ces difficultés. Nous avons remarqué que les agents diplomatiques comme les fonctionnaires internationaux et les diplomates ghanéens seront à l'aise et exécuteront bien leur travail s'ils apprennent le français, surtout le savoir-faire de leur domaine de travail. Alors nous proposons qu'un programme de FOS soit mis sur pied pour les agents diplomatiques. Un programme destiné à répondre aux besoins langagiers des agents diplomatiques ghanéens dans un bref délai. Afin d'améliorer et de motiver les apprenants qui sont les fonctionnaires internationaux et des diplomates ghanéens, nous proposons les profils suivants:

i. Profil de l'enseignant du FOS ii.

Profil de l'apprenant

iii. Profil de l'employeur

KNUST

4.4.1 PROFIL DE L'ENSEIGNANT DU FOS

Nos observations sur le terrain nous amènent à proposer le profil suivant pour l'enseignant du FOS.

Il doit :

1. suivre des formations en FOS
2. comprendre les démarches à suivre pour préparer un programme FOS
3. visiter le lieu de travail de son apprenant afin de bien élaborer pour ce dernier un programme de FOS
4. chercher des supports pédagogiques
5. improviser des supports et matériels pour l'apprentissage
6. utiliser des activités comme le jeu de rôles, la simulation, etc. pour animer ses cours.

7. adapter les cours aux besoins de l'apprenant

8. utiliser l'internet pour sa recherche

4.4.2 PROFIL DE L'APPRENANT DU FOS

Après nos interactions avec les apprenants du FOS, nous proposons le profil suivant pour les aider à apprendre le français sans trop de difficultés. L'apprenant du FOS doit :

1. être régulier au cours
2. éviter d'être en retard au cours
3. participer activement à chaque activité proposée par l'enseignant.
4. visiter les bibliothèques et les centres de documentation des institutions françaises pour faire des recherches
5. avoir un dictionnaire bilingue : français-anglais /anglais-français
6. avoir le courage d'utiliser l'internet dans son apprentissage.

4.4.3 PROFIL DE L'EMPLOYEUR

Les employeurs doivent se rendre compte que la connaissance du français par leurs employés stimule leurs activités avec des partenaires francophones et augmente leurs chiffres d'affaires. Pour cela, ils ont donc intérêt à encourager leurs employés à l'apprendre. Pour ce faire, ils doivent:

1. organiser des cours FOS à l'intention de leurs employés

2. permettre aux employés inscrits à des cours FOS de se rendre à leurs cours à l'heure.
3. donné, si possible, des bourses aux employés pour suivre des cours FOS à l'étranger.
4. les motiver à apprendre le français en donnant des promotions à ceux qui réussissent.

4.4.3.1 LES CENTRES POUR L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS A DES FINS PROFESSIONNELLES SONT INSUFFISANTS

Il est vrai que les centres de français pour le FOS sont insuffisants. Les Alliances Françaises qui proposent un programme du FOS aux professionnels se trouvent dans seulement cinq (5) villes, à savoir : Accra, Kumasi, Takoradi, Tema et Cape Coast. Les autres centres que nous avons trouvés sont conçus exclusivement pour des professionnels particuliers.

4.4.3.2 LES COURS DE FOS DES PROFESSIONNELS SONT ASSURES PAR DES ENSEIGNANTS NON-FORMES

Il est vrai que la plupart des enseignants du FOS ne sont pas formés. Nous tirons cette affirmation de la réponse donnée à la Question 4 à la page 81 : Avez-vous une formation dans l'enseignement du français sur objectifs spécifiques ? cinq (5) des enseignants n'ont aucune formation en FOS. Par conséquent, ils n'arrivent pas à bien analyser les besoins des professionnels qui veulent apprendre le français. Les trois (3) hypothèses de départ se trouvent ainsi validées :

- i. la demande pour le FOS qui monte dans des lieux de travail au Ghana,

- ii. les centres peu nombreux pour l'enseignement/apprentissage du français à des fins professionnelles qui sont insuffisants, et
- iii. les cours de FOS qui sont assurés par des enseignants non- formés.

CONCLUSION

Nous avons mené notre travail de recherche intitulé *Didactique du français et carrière diplomatique : Quel Avenir ?* La recherche a porté sur le domaine de la diplomatie. Nous avons choisi de faire la recherche dans ce domaine car il demeure toujours le domaine le moins exploité au Ghana.

Le français est devenu une langue très importante dans les relations internationales du Ghana surtout avec les voisins du Ghana et les autres pays francophones. Le Ghana, pays anglophone, a des ambassades accréditées auprès des pays francophones tels que la Côte d'Ivoire, le Togo etc.,

où le français est la langue officielle et de travail. Ils sont aussi membres de plusieurs organisations internationales telles que les Nations Unies (ONU) où le français est une des deux langues officielles et de travail : la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA), etc. ; il est également membre associé de la francophonie depuis septembre 2006. Il est à noter qu'un grand nombre de Ghanéens travaillent comme diplomates et fonctionnaires internationaux dans les organisations internationales.

Mais est ce que ces fonctionnaires internationaux ghanéens et ces diplomates ghanéens arrivent à négocier efficacement en français avec d'autres fonctionnaires internationaux ou avec d'autres diplomates francophones dans le cadre bilatéral ou multilatéral ?

Nous nous sommes demandé alors si un programme de formation en français dans le contexte diplomatique était mis en place au Ghana pour les fonctionnaires internationaux ghanéens et pour les diplomates ghanéens, ce programme pourrait répondre à leurs besoins langagiers et les aider à acquérir une compétence professionnelle. Animer par cette réflexion, nous nous sommes engagés dans cette recherche pour :

- Analyser les besoins langagiers des fonctionnaires internationaux et des diplomates ghanéens dans le monde de la diplomatie au Ghana.
- Identifier les problèmes linguistiques auxquels font face les fonctionnaires internationaux ghanéens et les diplomates ghanéens qui n'ont aucune formation en français de la diplomatie.
- Proposer une démarche pour l'élaboration des cours de français de la diplomatie au Ghana.

Nous avons ainsi focalisé notre recherche sur les trois hypothèses suivantes que nous avons validées :

- Il n'y a pas un programme de formation en français de la diplomatie au Ghana pour aider les fonctionnaires internationaux ghanéens et les diplomates ghanéens à acquérir une compétence professionnelle en diplomatie.
- Les fonctionnaires internationaux et les diplomates ghanéens qui n'ont pas de formation en français de la diplomatie font face aux problèmes linguistiques au cours de l'exercice de leur travail.
- Une formation en français de la diplomatie pourrait aider les fonctionnaires et les diplomates ghanéens à acquérir une compétence linguistique et professionnelle dans le domaine diplomatique.

Nous avons choisi les diplomates ghanéens, comme notre population de référence. L'interview et l'administration des questionnaires ont été nos instruments de travail. Fautes de temps pour nous entretenir avec tous les fonctionnaires internationaux ghanéens, nous nous sommes limité aux agents diplomatiques de l'ambassade du Ghana en Côte d'Ivoire.

Nous avons eu quelques défis lors de la collecte des données. Avoir accès aux fonctionnaires internationaux et aux diplomates n'était pas facile. C'était une affaire de protocole. Il était difficile d'avoir accès aux locaux de l'ambassade du GHANA en Côte d'Ivoire pour administrer les questionnaires aux fonctionnaires internationaux. Mais par persévérance et détermination, nous avons pu achever notre enquête.

L'analyse des données nous a donné des résultats très intéressants. Les agents diplomatiques qui ont répondu à nos questionnaires ont témoigné en faveur de l'importance de la langue française à leur carrière en tant qu'agent diplomatique. Ils ont aussi avoué la frustration qui est la leur lors de l'exercice de leur travail à cause de leur incapacité de s'exprimer en français. Nous avons remarqué que la plupart d'entre eux ne parlent pas bien le français malgré le fait qu'ils exercent leur travail de temps en temps dans les milieux francophones. Même en restant au Ghana, ils sont toujours en contact avec leurs correspondants et leurs homologues dans les pays francophones.

Ces agents diplomatiques nous ont sensibilisés aux problèmes linguistiques qu'ils rencontrent.

Voici quelques problèmes linguistiques qu'ils ont énumérés :

- “J'éprouve des difficultés à communiquer avec les autres collègues de notre organisation qui sont des francophones.”
- “Je ne peux pas être envoyé en mission parce que je ne parle pas français”
- “Je fais recours toujours aux interprètes mais il serait plus interactif si je pouvais parler directement avec mes clients.”
- “Je fais recours au logiciel de traduction pour m'en sortir mais la traduction n'est jamais parfaite. Ceci rend le document traduit imparfait.”
- “Avoir un interprète est très cher. La confidentialité du message ne peut pas être également assurée.”

A partir de l'analyse des données, nous avons connu les besoins langagiers de ces agents diplomatiques ghanéens que nous avons classés ci-dessous :

- Les modes d'expressions utilisés dans la communication quotidienne (l'expression orale)
- Savoir les techniques de base de la rédaction administrative. Par exemple : Comment rédiger le procès-verbal, les notes, les comptes rendus, les rapports, les résumés, etc. • Acquérir le savoir-faire propre aux relations internationales et diplomatiques
- Les dynamiques de négociations en français dans un contexte multilatéral
- L'organisation de conférences et les usages protocolaires.
- La traduction – thème et version.

La majorité de la population ciblée sont de l'avis qu'un programme de français qui est axé sur la diplomatie pourra les aider à surmonter les problèmes linguistiques auxquels ils font face lors des activités professionnelles.

En nous fondant sur les informations recueillies, nous avons proposé quelques démarches à suivre pour bien élaborer un programme de FOS. Quand on tient en compte le niveau très bas de ces agents diplomatiques ghanéens en français, nous proposons que les cours de français diplomatique soient orientés vers un mélange du français sur objectifs spécifiques (FOS) et du français langue étrangère (FLE) qui est le français langue professionnelle (FLP). Le français langue professionnelle s'adresse aux travailleurs qui exercent leur profession en français. Le FOS fut élaboré pendant longtemps pour des personnes parlant déjà le français alors que le français

professionnel peut concerner de vrais débutants comme notre public. Le FLP aborde tous les aspects linguistiques et culturels de la vie professionnelle à travers des situations de communication liées au monde du travail.

Un tel programme sera aussi utile aux interprètes, aux traducteurs et aux attachés de presse qui travaillent dans le cadre multilatéral et bilatéral.

A la fin de notre enquête, nous avons conclu que nos hypothèses de départ tiennent la route. Elles sont toutes validées. Notre recherche a mis en évidence l'importance de la langue française pour le travail de ces agents diplomatiques. Cette recherche a aussi établi les besoins langagiers que nous devons prendre en compte pour préparer des activités pédagogiques qui aideront les agents diplomatiques ghanéens à surmonter les problèmes linguistiques auxquels ils sont confrontés lors de l'exercice de leurs activités professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

BERCHOUD, M-J et al, (2004). *Français sur Objectifs Spécifiques : de la langue aux métiers, Le Français dans le monde : Recherches et Applications*, CLE international, Paris.

CUQ, Jean-Pierre, (2002). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

CUQ, Jean-Pierre, (2004). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Asdifle, CLE International, Paris.

Duroselle Jean-Baptiste (1985). *Introduction à l'histoire des relations internationales*. Volume 182 de Agora, Paris.

CHOMSKY, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, MA: M.I.T. Press.

DONALD, Markwell, Maynard John: (2006). *Keynes and International Relations*, Oxford University Press.

KISSENGER, Henry: (1994). *Diplomacy*, Simon et Schuster, New York.

KRASHEN, Stephen, (1981). *Second language acquisition and second language learning*. Pergamon Press, New York et al.

KRASHEN, Stephen, (1981). *Principles and Practice in Second Language Acquisition*. Pergamon Press, New York et al.

KRASHEN Stephen et al, (1983). *The Natural Approach. Language Acquisition in the Classroom*. Pergamon Press, New York.

LEHMANN, Denis, (1993). *Objectifs spécifiques en langues étrangères*, Hachette, Paris.

MANGIANTE, J-M et, (2004). *Le Français sur Objectifs Spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Hachette, Paris.

MOURLHON-DALLIES Florence : (2006). “*Penser le français langue professionnelle*” Le français dans le monde, numéro 346, CLE International et FIPF, Juillet-Août.

MOURLHON-DALLIES, Florence : (2008). *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, les Editions Didier.

NICOLSON, Harold (Sir), (1988). *Diplomacy, Institute for the Study of Diplomacy*, Washington (DC), 4e ed.; [1re ed.: 1939].

PORCHER, L. (2004) : *L'enseignement des langues étrangères*, Paris, Hachette Education.

PUREN, C. (1988) : *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan CLE International.

RENOUVIN, Pierre (1964). *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, Paris.

RICHTERICH, R (1985). : *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*, Hachette, Paris.

TAGLIANTE, Christine (2006). *La classe de langue*, Paris, CLE international.

THUYSBAERT, Prosper (1994). *L'art de la diplomatie multilatérale*, Vander, Bruxelles.

YIBOE Tsivanyo K., (2010). *Enseignement/Apprentissage du Français au Ghana : Ecart entre la culture d'enseignement et la culture d'apprentissage*, Strasbourg, (Mémoire inédit) ALVAREZ, G, (1977). *La notion de français international*, texte non edit, en introduction au séminaire des Départements de Français du Monde Arabe, AUPELF.

MINISTRY OF EDUCATION, SCIENCE AND SPORTS, (January 2009): *Teaching syllabus for French (Senior High School 2 - 4)*, Curriculum Research and Development Division (CRDD).

OWUSU-SARPONG, A.: ‘ *Diplomatic Language: langage par excellence en context and en contact*’, LAG Conference, Key Note Address, 2011, Kumasi.

OWUSU-SARPONG, A. : *Cours Magistraux sur ‘Diplomatic Practice’*, Année Universitaire, 2012 à 2013.

ROBINSON, P. (1983): *ESP, Communicative Language Teaching and the Future*, JOHNSON K et PORTER D. (ed), *Perspectives in Communicative Language*, London, Academic Press Inc: 159170.

SITOGRAPHIE

<http://www.le-fos.com/> <http://www.nathan-cms.customers.artful.net/fdlm-v2/enseignement-sur-objectifs-spécifiques/> <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/> <http://www.le-fos.com/> <http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf>



ANNEXE ANNEXE 1

Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi
Department of Modern Languages

Questionnaire for workers:

PROJECT TOPIC “TEACHING OF FRENCH AND DIPLOMATIC CARRIER: WHAT’S THE WAY FORWARD”.

The purpose of this research is for academic work only. Respondents are assured that information collected will be held confidential in accordance with the ethics of research.

INSTRUCTION: Please, TICK (X) answer in the boxes provided or write your answer where appropriate

1. 1. Sex: M ☐ F ☐

2. Age:

Below 20 ☐

20-25 ☐

26-30 ☐

31-35 ☐

36- Above ☐

3. Sector: (Please tick)

a. Commerce

☐

b. CEPS

☐

c. Tourism and

☐

Hotelier

d. Armed Forces

☐☐

e. Telecommunication

f. Ministries

☐

g. Ghana Investment Promotions Center

☐

h. Others please specify

.....

4. Position at work:

5. How long have you been at this post?

☐

Less than a year

☐

1-5 years

6-10years ☐

11 years- above ☐

6. A. Do you speak French?

Yes ☐

No ☐

B. What is your level?

Advance ☐

Intermediate ☐

Basic ☐

C. If you speak French, where did you learn it?

School ☐

Friends ☐

Self-tuition ☐

Other (please indicate).....

7. Which other foreign language(s) do you speak apart from English or French?

.....

8. Have you missed an opportunity to secure a job because you could not speak French?

Yes ☐

No

☐

b. If yes, which job was it?

9. Have you ever written any external examination in French?

Yes ☐

No ☐

10. If yes, which one is the highest? Please tick where applicable:

BECE

☐

SSSCE/WASSCE

☐

GCE O' Level/ A' Level etc

☐

Others: Please indicate

.....

11. a. If you speak French, how has it helped you in the field of work?

.....
.....

12. b. If no, has your inability to speak French affected you in anyway?

.....
.....

13. Have you had any French lessons to enable you secure a job?

Yes ☐

No ☐

b. If yes, where did you learn it?

.....

KNUST

14. How long did it take you to complete the French course?

1 -2 months ☐

3 - 5months ☐

6-8 months ☐

1 year ☐

Other:

15. a. How did (do) you assess your performance during the study of French?

Above average ☐

Average ☐

Below average ☐

Very poor ☐

b. What do you think contributed to your performance?

French is not difficult ☐

French is too difficult ☐

Self-motivation ☐

I was compelled to ☐ learn it

Any other reasons, please state

.....

16. If you are given the opportunity to contribute towards a reform in Ghana's educational policy in relation to the teaching of French, what would you say?

.....
.....

ANNEXE 2

KWAME NKRUMAH UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

Quelques questions ciblées pour l'entretien avec des enseignants du FOS.

1. Dans quelle institution travaillez-vous ?

.....

.....

.....

2. Quelle est votre qualification ?

.....

.....

.....

3. Depuis quand enseignez- vous le français ?

.....

.....

.....

4. Avez-vous une formation dans l'enseignement du français sur objectifs spécifiques ?

.....

.....

.....

5. Combien d'apprenants professionnels avez-vous ?

.....

.....

.....

.....

6. Quelles sont les différentes professions de vos apprenants ?

.....

.....

.....

7. Combien d'heures avez-vous par semaine ?

.....

.....

.....

8. Quelles sont les méthodes (livres) que vous utilisez pour vos cours ?

.....

.....

.....

9. Quelles difficultés rencontrez-vous lors de l'enseignement du français aux professionnels?

.....

.....

.....

KNUST

10. Quelles sont, selon vous, les difficultés majeures de vos apprenants.

.....

.....

.....

.....

11. Quelles sont vos impressions à propos de leur performance en fin de parcours ?

.....

.....

.....

.....

